

# Thourotte

*Bulletin municipal d'informations • édition 2023*

## Hommage à Jacky Iodice

Premier Adjoint au Maire de 1989 à 2023





24H/24 - 7J/7

**AMBULANCES**  
Plomion & Fils

MATÉRIEL MÉDICAL  
03 44 23 18 18

[contact@ambulancesplomion.fr](mailto:contact@ambulancesplomion.fr)



**COMPIÈGNE**

9 Rue du Fonds Pernant

 **03 44 86 44 40**

**THOUROTTE**

2 B Rue Pasteur

 **03 44 76 49 26**



L'accueil et la bienveillance d'une entreprise familiale à taille humaine.



Suivant l'article L1110-8 du code de la santé, vous avez le libre choix de votre transporteur sanitaire (hors contrat).

**AMBULANCES**

**VSL**

**TAXIS**

**Transports itératifs**  
Dialyse, chimiothérapie,  
radiothérapie, rééducation, ...

**Transports simples**  
Consultation, hospitalisation  
(entrée et sortie)

**Transports "urgents"**  
Par le SAMU Centre 15  
ou le médecin traitant

**Transports de convenance**  
Sur demande, selon devis

# Édito



**A** Thourotte, l'année 2023 a commencé par une perte immense, avec le décès de Jacky Iodice, le Premier Adjoint de notre ville. Depuis 1989, il dirigeait la commune à mes côtés. Jacky était le contraire de ce qu'on reproche aux dirigeants politiques. Il ne cherchait pas la lumière des projecteurs. Il ne jouait pas des coudes pour se mettre en valeur. Mais tous les jours, il était en mairie pour régler les problèmes du quotidien. Il était notamment en charge de l'administration générale, du personnel et des travaux. Il avait une seule boussole : servir l'intérêt des Thourottois, travailler à l'avenir de notre collectivité. Son départ nous laisse un immense vide.

Bien sûr, la population nous a confié un mandat, et notre devoir est de poursuivre la tâche à laquelle Jacky œuvrait avec rigueur et constance. Nous nous y engageons. Nous avons procédé à une réorganisation du conseil municipal. Ainsi, Catherine Arduin, adjointe chargée de la jeunesse et des affaires scolaires, devient la Première Adjointe de notre ville. Par ailleurs, deux nouveaux conseillers municipaux font leur entrée dans notre assemblée. Dans ce bulletin, vous trouverez la composition de notre conseil municipal et les responsabilités de celles et ceux qui le composent.

Nous avons adopté notre budget 2023. Cette année plus encore que les précédentes, il s'agit d'un exercice délicat. Il nous faut intégrer les hausses du coût de l'énergie et leurs répercussions sur tous les prix en général. Il faut aussi compter avec la perte de maîtrise de la fiscalité locale avec la disparition de la taxe d'habitation et les baisses des impôts de production des entreprises. Nous dépendons de plus en plus des compensations que l'État veut bien nous verser.

La prudence et la rigueur de notre gestion nous permettent d'affronter ces contraintes qui, d'année en année, s'accumulent. Conscients que les familles thourottoises sont elles-mêmes confrontées à des difficultés similaires sur leur pouvoir d'achat, nous n'augmenterons pas la pression fiscale pour la part qui nous revient, tout en maintenant le niveau de nos services à la population. Mais, il faut en avoir conscience, nos marges de manœuvre se réduisent.

**Patrice Carvalho**  
Maire de Thourotte,  
Président de la Communauté de Communes des Deux Vallées

Hôtel de ville  
C.S. 60069  
60777 Thourotte cedex  
Tél : 03 44 90 61 00

Courriel :  
mairie@thourotte.fr

Site Internet :  
www.thourotte.fr

Directeur de la publication :  
Patrice CARVALHO

Co-directeur de la publication :  
Fabrice LEDRAPPIER

Réalisation :  
Service Communication  
Jacques DESMOULIN  
Damien FRUGIER

Impression :  
Imprimerie de Compiègne (60)  
Tél : 03 44 30 51 00



Tirage :  
2800 exemplaires

Mars 2023

# Sommaire



- Hommage pages 4 à 6
- Votre Mairie page 7
- Votre Conseil Municipal pages 8 et 9
- Commissions page 10



- Économie page 12
- Culture page 13
- Événements pages 14 et 15
- Action sociale et familiale page 16



- Jeunesse / Éducation page 17
- Sport page 18
- Plan de la ville pages 20 à 22
- Travaux et urbanisme pages 24 et 25



- Ça se passera demain pages 26 et 27
- Tribunes libres pages 28 et 29
- Votre quotidien pages 29 à 38



## Jacky Iodice : 40 ans au service des Thourottois



Jacky Iodice, le Premier Adjoint de notre ville, nous a quittés le 2 janvier. Lors de ses obsèques, en présence d'une foule nombreuse, Patrice Carvalho lui a rendu un émouvant hommage. En voici de larges extraits.

**M**on ami Jacky s'en est allé. Le mal qui le rongait depuis de longs mois, pour ne pas dire des années, a eu raison de sa ténacité. Au cours de cette douloureuse période, lorsqu'on lui demandait : « Comment ça va, Jacky ? », il répondait invariablement : « Ça va ! » Ainsi était Jacky. Ne jamais se plaindre, ne jamais être plaint, mais affronter l'adversité, y compris les pires épreuves. C'est ainsi qu'il s'est battu, tout en continuant à exercer les responsabilités qui étaient les siennes au sein de la municipalité... jusqu'à ce 2 janvier, où un dernier malaise l'a emporté.



*Patrice Carvalho  
et Jacky Iodice, en 1988.*



1989

### Jacky nous laisse un grand vide.



*Une cérémonie patriotique  
des années 1990.*

Pour ma part, je perds un ami cher et notre ville perd un élu dévoué, désintéressé, nourri d'une seule ambition : servir les Thourottois et construire une cité accueillante, attractive et où il fait bon vivre.

Notre amitié s'est nouée chez Saint-Gobain, dont nous étions tous les deux employés. Nous n'étions pas dans le même atelier mais l'action syndicale de défense des salariés nous a rapprochés. J'appréciais déjà la rigueur et la détermination de Jacky.

J'ajoute qu'un élément d'identité nous était commun : nos origines étrangères, moi portugaise, lui italienne. Sa famille était venue s'installer en France en 1947, mais son père était déjà né en France, à l'époque où ils effectuaient plusieurs allers-retours entre la France et l'Italie. Ma famille avait émigré en France, au milieu des années 20. Lui et moi étions nés dans l'hexagone, mais avec des racines que nous avons en nous. D'ailleurs, l'été, Jacky se plaisait à séjourner en Italie, et plus particulièrement à Rimini, sur la côte Adriatique.

Au sein du conseil municipal, Jacky Iodice a passé 40 ans au service des Thourottois ! Peu d'élus de la région peuvent se prévaloir d'un tel bilan.



## Élus ensemble en 1983

Nous avons été élus ensemble en 1983 sur une même liste, alors conduite par Henri Maillard. Au cours de ce premier mandat, j'étais le 2<sup>ème</sup> adjoint et Jacky était conseiller municipal. En 1989, les Thourottois nous ont accordé leur confiance pour diriger la commune. Je suis alors devenu le maire de Thourotte. J'ai donc dû me poser la question du Premier Adjoint. J'ai proposé ce poste à Jacky. J'étais sûr de mon choix. Il était l'homme de la situation : je l'avais vu en action à l'usine comme au sein du conseil municipal. De plus, je le savais très investi dans la vie associative : il s'occupait du club de football avec son père Vittorio.

Depuis 1989, notre collaboration n'a jamais faibli. Jacky était en charge de l'administration de la commune et des travaux. Il m'a suppléé à chaque fois que cela s'est révélé nécessaire. J'ai pu compter sur lui, en particulier, lorsque j'ai été élu député, un mandat qui nécessitait d'être présent à Paris au moins trois jours par semaine. Jacky était alors aux commandes. Jamais je ne me suis interrogé sur les décisions qu'il était amené à prendre. C'était les bonnes, celles que j'aurais prises moi-même à sa place.

En 1997, comme j'étais vraiment très pris par ma fonction de député, j'ai même proposé à Jacky de devenir maire de Thourotte. Moi, j'aurais été son Premier Adjoint. Il a refusé tout de suite. Il m'a dit : « Patrice, tu es notre maire, tu dois le rester. » En 2012, j'ai à nouveau été élu député. J'ai fait la même proposition à Jacky... et il m'a donné la même réponse.

On reproche souvent aux élus leurs ambitions personnelles. Jacky, lui, ne cherchait pas à prendre la lumière. Sa boussole, c'était l'humilité, la rigueur, l'efficacité et, avant tout, le bien commun, l'intérêt général, le bien-être des Thourottois.

## 34 ans à la direction de la commune

Nous avons ainsi travaillé ensemble durant 40 ans, dont 34 à la direction de la commune, dans une parfaite harmonie. Cela n'excluait pas les débats entre nous mais, chaque fois, nous nous mettions d'accord sur ce qu'il convenait de faire. Nous ne nous sommes jamais fâchés en 40 ans.

Le dernier grand chantier qu'il a dirigé, c'était la rénovation de la rue Jean Jaurès et la création de l'esplanade de la mairie. Le but essentiel était de sécuriser le parcours des enfants se rendant à l'école. Nous avons créé des places de stationnement, nous avons installé un parc et des espaces de jeux sur l'ancien terrain de football. En même temps, nous avons préparé le futur lien avec la place de la République. Ça, c'est grâce à un homme qui pensait à l'avenir : Jacky Iodice. Bientôt, l'esplanade portera son nom.

Jacky n'était pas un grand homme par la taille, mais c'était un grand homme pour ce qu'il aura su faire avancer dans tout ce qu'il a entrepris.

Lui et moi, nous étions des frères siamois, indissociables, inséparables dans l'action, et toujours en symbiose dans la décision. Pourtant la vie continue... même sans Jacky. Dans une situation semblable, je l'entends me dire : « Patrice ; t'inquiète pas ! Ça va aller ! »



*Début des années 1990 : Les maires-adjoints **Jacky Iodice** et **Michel Bouvignies** en pleine démonstration pour **Patrice Carvalho** et **Bernard Blavier**, lui aussi maire-adjoint.*

## À jamais dans nos pensées et dans nos cœurs

Récemment, j'ai reçu un message qui disait ceci : « Patrice, je te présente mes condoléances pour le décès de ton ami et adjoint. Dans le monde d'aujourd'hui, la perte d'un vrai copain révèle souvent quel est le vide que laisse le départ de ceux qui nous aident dans notre sacerdoce. » Je trouve ces mots très justes.

Jacky, nous sommes nombreux aujourd'hui pour te dire au revoir, pour te dire merci. Les Thourottois sont là. Les élus sont là, ceux d'hier comme ceux d'aujourd'hui. Notre camarade Michel Bouvignies, ancien adjoint au maire, est venu porter ton cercueil avec nous, alors qu'il était encore, ce matin, à 1200 km de Thourotte. Les employés communaux ont tenu à former une haie d'honneur. C'est dire l'estime et l'affection que nous avons tous pour toi.

Tous ensemble, nous te disons : « Salut Jacky ! Repose en paix ! » Une chose est sûre : tu resteras à jamais dans nos pensées et dans nos cœurs. À ta famille, à ta femme Françoise, à tes enfants Florence, Laurent, Marc. À tes petits-enfants, à tes arrière-petits-enfants, nous présentons nos condoléances. Et en ce lieu vénéré à tes yeux, nous te disons adieu.



## Jacky Iodice : 40 ans au service des Thourottois

### L'hommage de M. Dany Desmarais au nom du personnel communal

Dany Desmarais, aujourd'hui conseiller municipal, mais durant de nombreuses années agent communal aux espaces verts, a évoqué les rapports qu'entretenait Jacky Iodice avec le personnel de la ville.

Pour nous, le personnel de la mairie, M. Iodice est l' élu que nous voyions tous les jours, celui que nous informions, au quotidien, des problématiques, de l'avancée des dossiers et de l'activité des services. Nous comptons sur lui pour des prises de décisions rapides et pour des signatures de dernière minute.

Il était également présent lorsque nous avons besoin d'un service. M. Iodice était quelqu'un de droit, qui prenait toujours ses décisions en cherchant à être juste. Avec le personnel, il essayait de mettre de l'humain dans les situations compliquées.

Particulièrement attaché au bon fonctionnement du service technique, il avait à cœur de participer à la gestion du personnel. Il n'hésitait d'ailleurs pas à laisser sa chance à chacun, notamment pour les besoins d'emplois saisonniers.

Nous regretterons cet élu proche des agents et des Thourottois.

### Repères biographiques

Jacky Iodice est né le 22 janvier 1949, à Compiègne. Marié, il a 3 enfants, 8 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.

Il reçoit, à l'origine, une formation de menuisier-charpentier et il est titulaire d'un CAP. Il occupe son premier poste de travail dans une entreprise de menuiserie à Compiègne.

**1971** : il est embauché à l'usine Saint-Gobain Chanteraine comme manœuvre. Il choisit cette entreprise car il joue, par ailleurs, dans l'équipe de football de l'AS Chanteraine. Il deviendra par la suite conducteur de ligne automatisée. Il obtient son CAP d'électromécanicien en 1984. Il travaille à Saint-Gobain jusqu'à son départ en retraite, en 2006.

**1983 / 1989** : il est conseiller municipal dans l'équipe d'Henri Maillard, maire de Thourotte.

**Depuis 1989**, il est le Premier Adjoint du maire Patrice Carvalho. Au sein du conseil municipal, il est également l' élu délégué aux travaux.

**De 2014 à 2020**, Jacky Iodice est président du SIVOM Thourotte / Longueil-Annel (syndicat des eaux), succédant à Patrice Carvalho dans cette fonction.



4 septembre 2016 : **Jacky Iodice** inaugure le **Forum des Associations**, où l'on honore **Bertille Cousson**, championne de France du 100 m papillon, formée par Thourotte Natation Sportive. De plus, Jacky reçoit une bise enthousiaste de **Renée Thirache**, figure de la vie associative, très heureuse de recevoir la Médaille de la Ville !

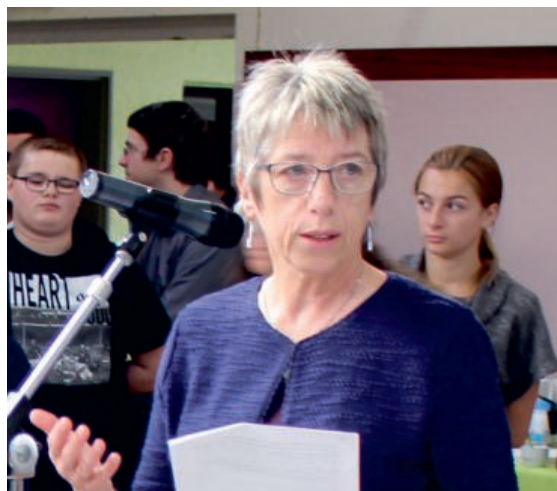


Une autre inauguration du **Forum des Associations**, le 2 septembre 2018 : entouré des élus **Mauricette Bernard**, **Francis Pilorge** et **Claudine Boulefoy**, un **Jacky Iodice** attentionné montre à une petite fille comment couper le ruban.



## Du mouvement au sein du conseil municipal

Suite au départ de Mme Martine Cabrera (Conseillère Municipale, démissionnaire pour raisons personnelles) et au décès de M. Jacky Iodice (Premier Adjoint au Maire), il a été nécessaire de remanier le conseil municipal.



*Catherine Arduin*

• **Mme Catherine Arduin** devient Première Adjointe au Maire. Elle reste déléguée à la Jeunesse et aux Affaires scolaires. Désormais, elle s'occupe aussi de la vie associative, des services généraux à la population, des attributions de logements sociaux et des dépôts de plainte.



*Valérie Deconinque*

• **Mme Valérie Deconinque**, Conseillère Municipale, devient déléguée aux Seniors, en remplacement de Mme Martine Cabrera.



*Daniel Denizart*

• **M. Daniel Denizart**, Maire-Adjoint délégué à l'aménagement urbain, prend en charge les visites de chantiers. Il sera un soutien précieux pour M. Patrice Carvalho, qui dirige désormais les travaux.



*Dany Desmarais*

• **M. Dany Desmarais**, Conseiller Municipal, devient délégué à la gestion des crues et des inondations. Il inaugure cette fonction.



*Olivier Droissart et Laurent Pietrzak (photo : Courrier Picard)*

• **Messieurs Olivier Droissart et Laurent Pietrzak** intègrent l'équipe en tant que Conseillers Municipaux. Tous deux figuraient sur la liste « Cœurs battants pour Thourotte » menée par M. Patrice Carvalho lors des dernières élections municipales.

Les trois pages suivantes vous présentent le nouveau trombinoscope du conseil municipal puis la composition des commissions, bien évidemment mise à jour.



# Votre maire et ses adjoints



**Patrice CARVALHO**  
Maire



**Catherine ARDUIN**  
1<sup>ère</sup> adjointe

chargée des Services Généraux  
à la Population, de la Jeunesse et  
des Affaires Scolaires



**Joël PIAR**  
2<sup>ème</sup> adjoint

chargé de la  
Sécurité et des Sports



**Corinne DAUMAS**  
3<sup>ème</sup> adjointe

chargée des Finances et  
des Affaires Culturelles



**Patrick IBRAN**  
4<sup>ème</sup> adjoint



**Marie-Pierre GRANDJEAN**  
5<sup>ème</sup> adjointe

chargée des Fêtes et des  
Cérémonies / Jumelages



**Daniel DENIZART**  
6<sup>ème</sup> adjoint

chargé de  
l'Aménagement Urbain



**Valérie FONTAINE**  
7<sup>ème</sup> adjointe

chargée des  
Affaires Sociales

## Sur rendez-vous

Pour rencontrer M. le maire, contactez son assistante administrative,  
Mme Clarisse LEBOEUF, au 03 44 90 61 07. Pour prendre rendez-vous avec un adjoint ou un conseiller,  
il suffit de contacter la mairie de Thourotte au 03 44 90 61 00, aux horaires d'ouverture habituelles,  
à savoir : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, puis de 13h30 à 17h (18h15 le mardi).



# Vos conseillers municipaux



**Henri  
MARCHE**

Délégué aux  
Manifestations Officielles  
et au Cimetière



**Fabrice  
LEDRAPPIER**

Délégué à la  
Communication  
et à l'Information



**Valérie  
DECONINQUE**

Déléguée aux Seniors



**Dany  
DESMARAIS**

Délégué à la Gestion  
des Crues et  
des Inondations



**Isabelle  
LIMA**



**Florian  
DUMOULIN**



**Patrick  
JACQUINOT**



**Christèle  
GRAVILLON**



**Philippe  
RÉMY**



**Rachida  
DERNI**



**Nicole  
MASSON**



**Lucile  
BOCHAND**



**Thomas CREUZÉ  
DES CHÂTELLIERS**



**Amandine  
PORTEJOIE**



**Olivier  
DROISSART**



**Laurent  
PIETRZAK**



**Céline  
CHAPUIS-DORMOY**



**Dominique  
DÉRÉ**



**Francis  
DUBÉ**

**Le maire, M. Patrice CARVALHO, est président de droit de toutes les commissions.**

## Commission des Finances

**Vice-Présidente :**

**Mme Corinne DAUMAS**

Mme Catherine ARDUIN

M. Joël PIAR

M. Patrick IBRAN

Mme Marie-Pierre GRANDJEAN

M. Daniel DENIZART

Mme Valérie FONTAINE

M. Henri MARCHE

M. Fabrice LEDRAPPIER

Mme Valérie DECONINQUE

M. Dany DESMARAIS

M. Francis DUBÉ

## Commission Intergénérationnelle et Sociale

**Vice-Présidentes :**

**Mme Catherine ARDUIN**

**Mme Valérie FONTAINE**

**Mme Valérie DECONINQUE**

M. Joël PIAR

M. Patrick IBRAN

Mme Marie-Pierre GRANDJEAN

M. Henri MARCHE

Mme Isabelle LIMA

M. Philippe RÉMY

Mme Christèle GRAVILLON

Mme Amandine PORTEJOIE

**Membres extérieurs :**

Mme Mauricette BERNARD

Mme Dany SÈRE

## Commission des Sports

**Vice-Président :**

**M. Joël PIAR**

M. Patrick IBRAN

Mme Marie-Pierre GRANDJEAN

Mme Valérie FONTAINE

M. Philippe RÉMY

M. Olivier DROISSART

M. Francis DUBÉ

## Commission des Travaux

M. Joël PIAR

M. Patrick IBRAN

M. Daniel DENIZART

M. Henri MARCHE

M. Fabrice LEDRAPPIER

M. Florian DUMOULIN

M. Patrick JACQUINOT

M. Thomas CREUZÉ DES CHÂTELLIERS

M. Olivier DROISSART

M. Dominique DÉRÉ

M. Francis DUBÉ

**Membres extérieurs :**

M. Bernard JESPIERRE

M. Luc MEUNIER

M. Janick VARON

## Commission Urbanisme et Accessibilité

**Vice-Président :**

**M. Daniel DENIZART**

M. Joël PIAR

Mme Corinne DAUMAS

M. Patrick IBRAN

M. Henri MARCHE

M. Dany DESMARAIS

Mme Lucile BOCHAND

M. Thomas CREUZÉ DES CHÂTELLIERS

M. Olivier DROISSART

M. Laurent PIETRZAK

M. Francis DUBÉ

**Membres extérieurs :**

M. Luc MEUNIER

M. Joël SIROS

## Commission de Contrôle des Listes Électorales

M. Henri MARCHE

M. Philippe RÉMY

Mme Céline CHAPUIS- DORMOY

M. Dominique DÉRÉ

## Commission Fêtes et Cérémonies et Jumelage

**Vice-Présidente :**

**Mme Marie-Pierre GRANDJEAN**

M. Joël PIAR

Mme Corinne DAUMAS

M. Patrick IBRAN

Mme Valérie FONTAINE

M. Henri MARCHE

Mme Isabelle LIMA

**Membre extérieur :**

Mme Dany SÈRE

## Commission des Affaires Scolaires

**Vice-Président :**

**Mme Catherine ARDUIN**

Mme Valérie FONTAINE

Mme Isabelle LIMA

Mme Christèle GRAVILLON

Mme Rachida DERNI

Mme Nicole MASSON

M. Thomas CREUZÉ DES CHÂTELLIERS

Mme Amandine PORTEJOIE

Mme Céline CHAPUIS- DORMOY

**Membre extérieur :**

Mme Françoise BRÉHAMET

## Commission des Affaires Culturelles

**Vice-Présidente :**

**Mme Corinne DAUMAS**

Mme Catherine ARDUIN

M. Daniel DENIZART

Mme Rachida DERNI

Mme Nicole MASSON

Mme Céline CHAPUIS- DORMOY

**Membres extérieurs :**

Mme Nadine QUÉLIN

Mme Dany SÈRE

## Commission Communication – Information

**Vice-Président :**

**M. Fabrice LEDRAPPIER**

Mme Catherine ARDUIN

Mme Valérie FONTAINE

Mme Rachida DERNI

Mme Nicole MASSON

Mme Lucile BOCHAND

**Membres extérieurs :**

Mme Chantal BOYENVAL

Mme Françoise BRÉHAMET

Mme Nadine QUÉLIN

## Commission Vie Associative

**Vice-Présidente :**

**Mme Catherine ARDUIN**

M. Joël PIAR

Mme Corinne DAUMAS

M. Patrick IBRAN

Mme Marie-Pierre GRANDJEAN

Mme Valérie FONTAINE

M. Philippe RÉMY

Mme Rachida DERNI

## Commission d'Appels d'Offres

**Délégués titulaires :**

Mme Catherine ARDUIN

M. Daniel DENIZART

Mme Valérie FONTAINE

M. Henri MARCHE

M. Dominique DÉRÉ

**Délégués suppléants :**

Mme Corinne DAUMAS

M. Fabrice LEDRAPPIER

Mme Rachida DERNI

M. Laurent PIETRZAK

M. Francis DUBÉ

## C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

**Vice-Présidente :**

**Mme Valérie FONTAINE**

Mme Valérie DECONINQUE

Mme Rachida DERNI

M. Daniel DENIZART

M. Francis DUBÉ

**Membres extérieurs :**

Mme Françoise BRÉHAMET

Mme Carole BRIATTE

Mme Annie DELARUE

Mme Françoise LERICHE

Mme Jacqueline SCHEMITH

## Conseil d'administration du Jardin des Deux Vallées

**Représentants**

**de la municipalité :**

M. Henri MARCHE

M. Olivier DROISSART

## C.C.2.V. (Communauté de Communes des Deux Vallées)

**Conseillers communautaires :**

M. Patrice CARVALHO

M. Joël PIAR

Mme Corinne DAUMAS

M. Patrick IBRAN

Mme Marie-Pierre GRANDJEAN

Mme Valérie FONTAINE

M. Dominique DÉRÉ

## S.E.Z.E.O. (Syndicat des Énergies des Zones Est de l'Oise)

**Vice-Président :**

M. Patrice CARVALHO

**Délégué titulaire :**

M. Fabrice LEDRAPPIER

## Orchestre d'Harmonie de Thourotte

**Représentantes**

**de la municipalité :**

Mme Corinne DAUMAS

Mme Isabelle LIMA

## S.I.V.O.M. (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) Thourotte / Longueil-Annel : gestion de l'eau

**Délégués titulaires :**

M. Patrice CARVALHO

M. Daniel DENIZART

Mme Valérie FONTAINE

M. Patrick JACQUINOT

Mme Rachida DERNI

**Délégués suppléants :**

Mme Christèle GRAVILLON

M. Olivier DROISSART

M. Dominique DÉRÉ

## Représentants de la municipalité aux conseils d'écoles

**École maternelle**

**du Martelois :**

Mme Catherine ARDUIN

Mme Rachida DERNI

**École maternelle Joseph**

**Onimus :**

Mme Catherine ARDUIN

Mme Nicole MASSON

**École élémentaire**

**du Martelois :**

Mme Catherine ARDUIN

Mme Céline CHAPUIS- DORMOY

**École élémentaire**

**Joseph Onimus :**

Mme Catherine ARDUIN

Mme Nicole MASSON

**Collège Clotaire Baujoin :**

Mme Catherine ARDUIN

M. Florian DUMOULIN

**Les Thourottois peuvent adresser une demande à la mairie s'ils souhaitent intégrer une des commissions pour ce mandat, jusqu'en 2026.**



PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE  
RAVALEMENT DE FAÇADE EN PEINTURE - DÉCORATION  
ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR  
SOLS SOUPLES - PVC - MOQUETTE - LINO (DALLES OU LÉS)  
PARQUET (COLLÉ OU FLOTTANT)  
CARRELAGE - FAÏENCE



**Ets FAIVRE S.A.S**

1, place Saint-Rémi, 60350 BERNEUIL-SUR-AISNE

Tél : 03.44.85.13.13 - Fax : 03.44.85.17.18  
Courriel : sa.faiivre@faiivre-ets.com - Web : www.faiivre-ets.com

**La maison des cycles**  
REPARATION - ENTRETIEN  
Spécialiste du vélo  
Vente - Conseils - Montage - Réparation - Entretien - Accessoires

**Sebastien Pimont**

2 bis, rue Honoré d'Estienne d'Orves  
60150 THOUROTTE

03 44 44 20 72  
06 41 34 37 89

**f La Maison des Cycles** **www.lamaisondescycles.fr**  
**lamaisondescycles@laposte.net**



**CLÔTURES ET  
PORTAILS DU  
COMPIÉGNOIS**

**DEVIS GRATUITS**

**FOURNITURE ET POSE**



Clôtures tous types, Grillagées,  
PVC, Treillis Soudé...  
Portails manuels et motorisés  
PVC - Barreaudés - Grillagés...



2, rue Kléber Bibaud • Z.A.C. du Gros Grelot  
60150 THOUROTTE  
Tél. : 03 44 85 22 13  
clotures.cpc@wanadoo.fr



**Propreté**  
**A2000**  
La Qualité au sens Propre

Entretien des locaux  
Professionnels et Particuliers

Tous types de nettoyages  
Courants et Spécialisés

03 44 96 35 55  
1 rue Amour Baillon  
ZAC du Gros Grelot  
60150 THOUROTTE

www.proprete2000.fr

**GURDEBEKE**  
**RECYCLAGE**



Collecte, tri, traitement des déchets ménagers et industriels  
Recyclage papier, carton, acier, aluminium  
Collecte et compostage des déchets verts  
Balayage voiries et usines  
Location et transport de bennes  
Location et vente de conteneurs à déchets  
Recyclage des pneus



65, boulevard Carnot - BP 80059 - 60402 NOYON Cedex  
Tél. 03.44.93.25.21 - Fax 03.44.93.25.30  
E-mail : accueil@gurdebeke.com  
[www.gurdebeke.com](http://www.gurdebeke.com)



**ÉNERGIES RENOUVELABLES**  
**PLOMBERIE**  
**CHAUFFAGE**  
**VENTILATION**  
**CLIMATISATION**

**NOUVELLE ADRESSE  
À THOUROTTE :**

**10 BOULEVARD GEORGES POMPIDOU**

**03 44 36 68 86**  
**contact@aireo.fr**

## Budget 2023 : l'exercice périlleux auquel l'État nous contraint

Le 30 janvier dernier, le conseil municipal a adopté le budget primitif de notre ville. Au fil des années, il devient périlleux de boucler un budget qui permette de répondre aux besoins de la population sans accroître la pression fiscale. Il a fallu faire face à la suppression de la taxe professionnelle puis de la taxe d'habitation, sans que les compensations du gouvernement nous garantissent une stabilité des rentrées fiscales. La baisse des dotations de l'État, qui constituent pourtant un juste partage de la croissance au profit des collectivités, est venue s'ajouter au tableau. En 2023, de nouvelles ombres ont surgi, dégradant un peu plus encore les conditions de préparation du budget communal.

Parmi les données nouvelles, il faut compter avec la flambée des prix de l'énergie. Nous y avons consacré un dossier dans *Contact* en décembre dernier. Elle a des répercussions sur tous les prix et entraîne un niveau d'inflation que nous n'avions pas connu depuis longtemps. Il faut également composer avec la remontée des taux d'intérêt par les Banques Centrales. Fort heureusement, notre collectivité est peu endettée.

À ces contraintes s'ajoute la perte de l'autonomie fiscale des collectivités. Nous sommes de plus en plus dépendants des dotations et des compensations de l'État après la suppression de la taxe d'habitation et la baisse des impôts de production des entreprises. En outre, le gouvernement entend encadrer l'évolution de nos dépenses par des « contrats de confiance » conclus avec l'État au prétexte du rétablissement des finances publiques. Il est assez scandaleux que le gouvernement prétende mettre les collectivités au pain sec quand la dette de celles-ci représente à peine 10% du PIB

(totalité des richesses créées) quand celle de l'État s'élève à 113% de ce même PIB.

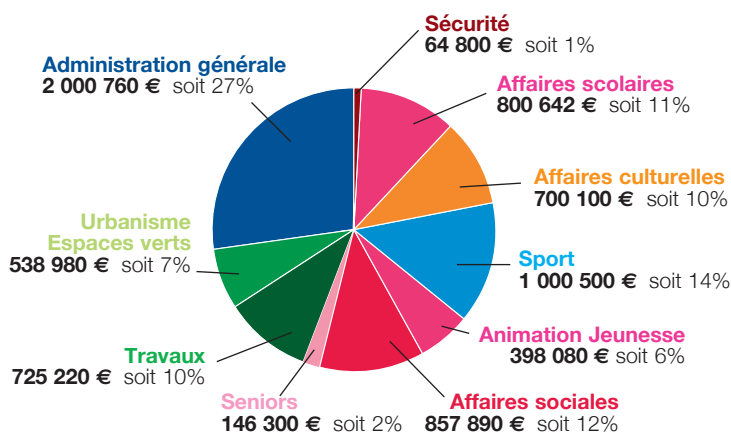
À l'inverse, les collectivités ont besoin de ressources pérennes pour faire face à l'explosion des prix, à l'évolution contrainte de leurs dépenses par les décisions de l'État et pour répondre aux besoins de la population.

C'est pourquoi le conseil municipal a décidé d'adresser une motion à l'intention du Président de la République et du gouvernement, comme l'ont fait un nombre croissant de communes, pour réclamer trois mesures urgentes :

- l'indexation des dotations de l'État sur l'inflation, comme c'était le cas avant 2010
- le rétablissement de l'accès aux tarifs réglementés de l'électricité et du gaz pour les collectivités et les entreprises
- une juste compensation financière des charges transférées ces dernières années.

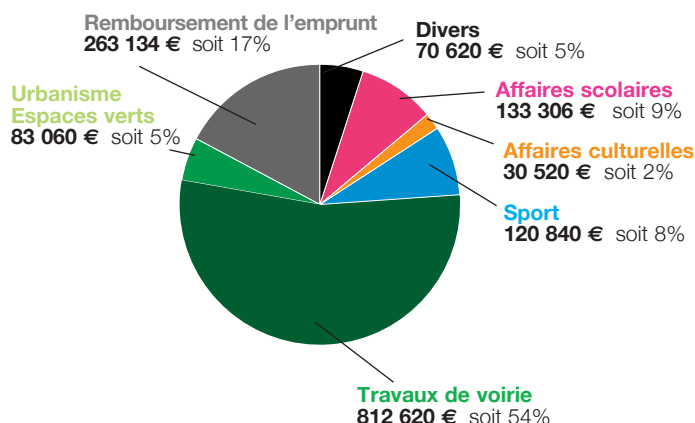
### Section de fonctionnement 2022 : (principaux postes)

**7 233 272 €**



### Section d'investissement 2022 : (principaux postes)

**1 514 100 €**



Les sommes citées dans cette page sont « Toutes Taxes Comprises » (T.T.C.).



# La culture, toujours essentielle

Fort heureusement, la page a été tournée : elle semble déjà loin, cette période où les lieux de pratique culturelle étaient fermés car jugés « non essentiels ». Aujourd'hui, on a retrouvé le plaisir d'assister à des spectacles et, en plus, on a l'occasion d'y prendre une part active.



Nuits de la lecture, le 22 janvier 2022 : **le vidéo plasticien Julien Appert** a initié les enfants au **Papier magique**. Les jeunes artistes en herbe ont pu transformer leurs dessins, les animer et même les faire vivre en vidéo.



24 novembre : avant de monter sur scène pour le ciné-concert **Fargo**, **les musiciens du groupe Fragments ont été interviewés par des élèves du lycée Arthur Rimbaud**, de Ribécourt-Dreslincourt. Documentation, préparation des questions, enregistrement, montage, diffusion sur la radio associative Graf'hit : l'exercice s'est révélé très formateur !



L'Espace Culturel varie les plaisirs, les modes d'expression et les lieux : le 2 juillet, c'est dans le jardin que le public a profité du soleil et de **Festin de mots**, un temps de lecture proposé par les ateliers théâtre du Bord de l'Eau et la troupe du Placard à Balais. Ces acteurs et actrices en herbe ont ainsi partagé leurs textes préférés, leurs coups de cœur et coups de sang littéraires.



En février 2022, le temps d'une résidence de quelques jours à l'Espace Culturel, **le musicien Emmanuel Mailly** a peaufiné son ambitieux « **docu-fiction-concert** » intitulé **Poudre(s)**. Venu le voir au travail, des écoliers ont découvert comment on peut faire de l'art à partir de documentaires des années 50 sur la sucrerie de Bresles !



**À la salle Saint-Gobain, des travaux d'acoustique ont été menés** en 2022, pour le confort du public comme celui des artistes. La qualité sonore des spectacles est remarquable.



Pour ses élèves, **l'école de musique Jean Rochet** organise de très beaux spectacles. En 2022, on a vu grand : l'incontournable **concert de Noël** a déménagé de l'église au complexe Édouard Pinchon.



## Heureux événements



8 mai : **la brocante** a fait son grand retour, après deux années d'interruption causées par un virus qu'on ne présente plus. Le public a retrouvé le plaisir de chiner, sans s'apercevoir que l'organisateur n'était plus la mairie, mais l'AS Thourotte Football, qui a atteint son but. Les agents municipaux ont tout de même assuré l'assistance technique, comme pour tout événement mis sur pied par une association.

11 juin : au Parc de la Roseraie, le public a retrouvé intact l'esprit de la **Fête de l'été** : s'asseoir dans l'herbe et s'émerveiller devant des jongleurs ou des musiciens, découvrir les stands des artisans locaux, participer à des ateliers créatifs...



**Thourotte Plage**, du 6 au 31 juillet, à l'extérieur du complexe Édouard Pinchon... pour la dernière fois ! Pour se renouveler, pour vous faire plaisir, la municipalité planche sur d'autres animations pour l'été 2023. Vos suggestions sont les bienvenues : vous savez où nous trouver !

Stade Jean Bouin, le 4 septembre : **les Sirènes de Thourotte** sont fidèles au **Forum des Associations**.







D'année en année, nous vous habituons à un sympathique rituel, un dimanche après-midi de la fin septembre : un spectacle gratuit, mêlant musique et acrobaties, dans le cadre champêtre de la Promenade de la 32. Le 25 septembre dernier, la culture brésilienne était à l'honneur avec **Maiador**.

Écolo, bricolo et rigolo, **la Fête d'automne** a connu un beau succès, le 16 octobre, au complexe Édouard Pinchon. Les familles ont notamment adoré l'atelier de "musique verte" à partir de tout ce qu'on trouve dans la nature !



Pour les fêtes de fin d'année, **l'homme en rouge** vous a ouvert les bras ! Il vous a aussi conviés à **C'est Noël**, une après-midi de jeux, d'ateliers et de spectacles. Pour vous, il a réuni les musiciens de **l'Orchestre d'Harmonie de Thourotte** sur la place de la mairie, joliment illuminée. Enfin, il a mené **ses mascottes et sa calèche jusqu'au marché**.



## Des activités diversifiées pour tous

L'Espace Angèle Fontaine, votre centre d'activités familiales et sociales, vous accompagne dans vos loisirs, vos démarches ou vos projets. En voici quelques illustrations.



La ludothèque de l'Espace Angèle Fontaine permet d'essayer les jeux sur place et de les emprunter à la maison. On vous y accueille le mercredi et le samedi, et on ajoute des créneaux supplémentaires pendant les vacances scolaires.

En direction des familles, des jeunes et des moins jeunes, **des activités de loisirs** sont organisées, comme le très demandé atelier Cuisine ou **cette initiation à la création en feutre de laine**.

Prenez part aux **sorties familiales** ! Cette année, l'Espace Angèle Fontaine vous a emmenés à **Fort-Mahon-Plage** et au **marché de Noël de Reims**.

De multiples initiatives sont proposées en direction des demandeurs d'emploi, afin de les accompagner dans leurs démarches. Il en est ainsi des **ateliers Emploi** ou encore des **initiations aux applications informatiques dédiées à la recherche d'un travail**.

En février 2023, l'Espace Angèle Fontaine connaît un nouveau souffle, avec **l'arrivée d'une nouvelle responsable de la structure : Mme Chloé Mazure**. Assurant également la fonction de **conseillère en économie sociale et familiale**, elle relance certains ateliers collectifs, assure des permanences d'aide aux démarches, et propose un accompagnement dans la gestion de la vie quotidienne : consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle, alimentation, santé...



Conseillère municipale depuis **2014**, **Mme Valérie Deconinque** exerce la profession d'aide à domicile et a créé des logements destinés aux personnes dépendantes. Elle avait toutes les compétences pour devenir **la nouvelle déléguée aux seniors**.

Elle a pris ses marques en honorant une tradition : accompagnée du **conseiller municipal Henri Marche**, **elle a rendu visite à la doyenne de la ville, Mme Léone Fournier**. Celle-ci vient de fêter ses 100 ans, dans sa maison thourottoise.

Mme Deconinque a aussi organisé le dernier **goûter des seniors**. Comme plusieurs participants, elle a joué le jeu du déguisement.

Pour les seniors thourottois, les activités ne manquent pas. En 2022, ils ont notamment visité une brasserie à Arques (62), embarqué pour une croisière en Vallée de la Seine, découvert l'usine des chaussettes Kindy. Comme on le voit sur la photo, les seniors ont aussi eu le plaisir de voir **Bruxelles**.





## Formation, sports et ouverture sur le monde



Une de nos traditions du mois de juin : la municipalité a organisé **sa distribution de dictionnaires**. Elle récompense et encourage les élèves de CM2 qui, à la rentrée de septembre, découvriront la classe de 6<sup>ème</sup>.

**L'éducation peut aussi prendre d'autres formes**, comme le démontrent ces trois dernières photos !

Depuis quelques années, les CM2 se joignent au fameux **cross du collège Clotaire Baujoin**.



Une autre photo de groupe... mais, cette fois, ils sont plus grands ! Il s'agit là d'une de nos traditions du mois de septembre : c'est **la remise de récompenses scolaires** aux lauréats ayant obtenu les BEP, CAP, Certificat de formation générale, Brevet des collèges et Baccalauréat.



**Le jumelage**, c'est l'ouverture à d'autres cultures : le 14 octobre, Patrice Carvalho a accueilli en mairie **les collégiens de Thourotte et leurs nouveaux amis, venus de la ville allemande de Rimbach**. Bravo aux chefs d'établissement et aux professeurs pour l'organisation de cet échange. Et merci aux familles qui, pendant 5 jours, ont hébergé nos visiteurs !

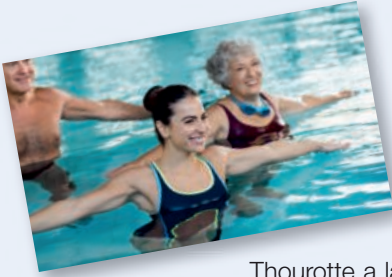
**L'accueil de loisirs du mercredi** a aussi sa part dans l'éducation des plus jeunes, comme le démontre **cette initiation au code de la route**, aussi ludique qu'instructive.





## De nouvelles activités sportives voient le jour.

Commençons par les activités sportives proposées par la municipalité.



### Piscine Georges Bonichot

Thourotte a la chance d'avoir sa **piscine**. Alors que les beaux jours reviennent, c'est le bon moment pour (re)découvrir **l'aquabike, l'aquagym ou encore l'aquadouce** !



Eux, ils ont testé l'aquadouce et l'ont approuvé ! Pour les habitués de **Mardi'Séniors**, l'activité de la première heure alterne entre randonnée pédestre, danse, gymnastique ou encore tennis de table. Pour la seconde heure, aucune négociation possible : ils plébiscitent l'aquadouce ! Et c'est avec plaisir que notre équipe exauce ce souhait chaque mardi !



Avant chaque rentrée de septembre, il ne faut pas tarder à inscrire ses enfants à **l'École des Sports** : nos effectifs sont très vite complets ! En effet, c'est vraiment une chance de découvrir, pendant l'année, toute une palette de sports. Nul n'est à l'abri du coup de cœur pour telle ou telle discipline !

### Si Thourotte est une ville sportive, c'est aussi, en grande partie, grâce aux associations.

La palette des activités s'est enrichie, avec la création du **Handball Club de Thourotte**, l'arrivée des randonneurs de **Terr'Oise** et la convivialité de **l'Amicale Thourotte Pétanque**. Pour cette dernière, la municipalité a même décidé de créer un terrain de boules, sur une partie du parking de l'ancien Leader Price. C'est ainsi que la mairie soutient les associations : en leur fournissant les salles ou les lieux de pratique, en leur procurant le matériel, en épaulant l'organisation de leurs événements.







**vision' TEXT**  
Communiquiez à votre image

VÊTEMENTS PRO & OBJETS PUB

20  
23



8A, avenue du Gros Grelot  
60150 THOUROTTE  
Portable : **06 03 35 98 05**  
E-mail : laurent@visiontext.fr

LA MARQUE DE FABRICANTS FRANÇAIS



**CONCEPTION - ETUDES - MAITRISE D'ŒUVRE**  
Espaces publics / VRD / Paysage

1 rue des Fondateurs - ZAC des Entrepôts  
02200 SOISSONS  
☎ 03 23 53 02 28

E-mail : [contact@area-sarl.fr](mailto:contact@area-sarl.fr)  
Site internet : [www.area-sarl.fr](http://www.area-sarl.fr)



**COOL-LITE® XTREME**  
ORAÉ®

*Alliance de la performance  
et du développement durable*

Premier verre bas carbone au monde, ORAÉ® associé  
à l'excellence des couches COOL-LITE® XTREME

**RENAULT THOUROTTE**



Carrosserie  
Peinture

Véhicules  
Neufs et  
occasions

Pare-Brise  
Impact

Entretien et  
réparation



**THOUROTTE**  
5, avenue du Gros Grelot  
**03 44 76 07 15**



**Construire avec vous, pour vous®**

◆ TRAVAUX PUBLICS

- Terrassements généraux
- Voiries, VRD pour collectivités et industriels
- Pavage et aménagement de cour pour particuliers
- Démolition

◆ BÂTIMENT

- Tous travaux de maçonnerie
- Bâtiment industriel
- Construction neuve, agrandissement et rénovation
- Génie civil, TCE
- Démolition

◆ RÉSEAUX

- Déploiement Fibre optique, réseau électrique BT et HT
- Extension et raccordement en souterrain
- Enfouissement de réseaux
- Démolition



ZAC du Gros Grelot – 2 Avenue François Mitterrand  
60150 THOUROTTE  
03 44 40 24 24 – [pivetta.btp@wanadoo.fr](mailto:pivetta.btp@wanadoo.fr)



A

B

C

D

E

F

Mélicocq

Usine Sun Chemical

Zone Industrielle du Pont du Matz



1

2

3

4

5

6

7

8

Longueil-Annel







La Promenade de la 32



L'Espace Culturel

09



Le Gymnase du Courtil Muret

14



L'Espace Angèle Fontaine

21



La crèche Maria et Procolo Tonini

30



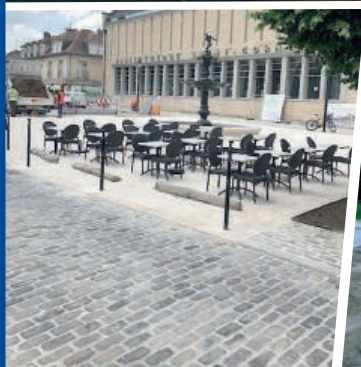
Le Parc de la Roseraie

# Nomenclature des rues et des équipements

Amours (rue des)	D8/F6	Lafayette (boulevard)	G1/H1		
Ancelin (rue Charles)	F4	Lebelle (rue Robert)	D2		
Arija (rue d')	G4	Leclerc (rue du Maréchal)	F4/F5		
Artois (place d')	D5	Longueil Annel (route de)	D7		
Aubépines (rue des)	D6	Luther-King (place Martin)	E2		
Austerlitz (avenue d')	D6/D7				
Baillon (rue Amour)	C4	Maillard (avenue Henri)	B5	Central téléphonique	C4 / N°06
Barbusse (rue Henri)	F6/I4	Mangin (rue du Général)	I3	Centre de secours Claude Baujoin	I4 / N°11
Basses Vignes (rue des)	F5/G5	Manin (rue Gustave)	E5	Chapelle Saint-Gobain	F3 / N°03
Baticle (rue Charles)	G4	Martelois (rue du)	B6	Cimetière + Eglise	F7 / N°37
Baujoin (rue Claude)	D1/E1	Mendès France (place Pierre)	D1	Collège Clotaire Baujoin	D4 / N°07
Bibaud (rue Kléber)	B3	Mermoz (rue Jean)	B6/C6	Communauté de Communes	
Bochand (rue Pierre)	E3	Meunier (rue Édouard)	I5	des Deux Vallées (C.C.2.V.)	C4 / N°05
Bonnard (rue)	E5/E6	Mimosas (rue des)	D6/D7	Complexe polyvalent É. Pinchon	D5 / N°15
Borgne (rue Hubert)	D2/E2	Mitterrand (avenue François)	A6/B3	Courts de tennis	D5 / N°16
		Montagne (rue de la)	E3	Crèche Maria et Procolo Tonini +	
Carnot (rue)	D2/E2	Montluçon (rue de)	I2	Résidence des Personnes Agées	
Caumont (rue)	C3	Moulin (avenue du)	D2/D3	Pierre Baujoin	F5 / N°30
Charlemagne (rue)	D5	Moulin (avenue Jean)	C5/C6	Déchetterie	D8 / N°40
Charmeux		Mozart (rue Wolfgang Amadeus)	D7	École de Musique Jean Rochet	F5 / N°29
(impasse Elisabeth et Jacques)	C5			Église + Cimetière	F7 / N°37
Chopin (rue)	C6	Nationale (route)	E2/E3	Espace Angèle Fontaine	E5 / N°21
Colette (rue)	D4	Neuville (rue Michel)	F5	Espace Angèle Fontaine :	
Coopérative (rue de la)	G3/H4			antenne « Mendès France »	D2 / N°02
Coty (rue du Président)	E4	Parc (avenue du)	D3	Espace culturel : Salle de spectacles	
Cuisy (rue)	E5	Pasteur (rue Louis)	G5	Saint-Gobain + Médiathèque	F4 / N°09
		Picardie (rue de)	C5/D5	Espace Roger Paullier	F5 / N°23
De Gaulle (rue du Général)	C5/D4	Pinchon (rue Édouard)	E3	Etablissement d'Hébergement pour	
Delaplace (rue Marcel)	D2	Pise (rue de)	F4/G4	Personnes Âgées Dépendantes (E.H.P.A.D.)	
De Lattre de Tassigny		Plessis-Brion (route du)	F7/G7	« Le Jardin des Deux Vallées »	E4 / N°08
(rue du Maréchal)	E5/F5	Poincaré (place Raymond)	C5	Gare S.N.C.F	F6 / N°35
D'Estienne d'Orves (rue)	E4/F4	Poirier du Prêtre (impasse du)	D3	Groupe scolaire du Martelois	C5 / N°13
Dix-neuf mars 1962 (place du)	C6	Pompidou (boulevard Georges)	E5/E6	Groupe scolaire Joseph Onimus	F5 / N°26
Dodé (rue Marcel)	G5	Prévert (rue Jacques)	D5/E5	Gymnase du Courtil Muret	D5 / N°14
Dumas (rue Alexandre)	C5/D5	Promenade de la 32	D3/E2	Jardins familiaux Maurice Boulnois	C7/N°36
Dumontois (rue Andrée)	E1	Provence (rue de)	D5	Jeu d'Arc + Parc de la Roseraie	E6 / N°33
				La Poste	E5 / N°19
Effaloises (rue des)	D6/E6	Renoir (rue Auguste)	D4	Mairie	F5 / N°25
Fabien (rue du Colonel)	E3/E4	République (rue de la)	E2/F5	Maison Départementale	
Fleming (rue Alexander)	E2	République (place de la)	E5	de la Solidarité	F5 / N°27
Foch (rue du Maréchal)	F4/G4	Rimbach (avenue de)	B4/C4	Médiathèque + Salle de spectacles	
Franière (rue de)	H4/I4	Rouget de l'Isle (rue)	D7	Saint-Gobain (Espace culturel)	F4 / N°09
				Monument aux Morts	F5 / N°20
Garenne (rue de la)	C7/D7	Saint-Gobain (place)	F3	Parc de détente	G7 / N°38
Gass (rue Charles)	B7/C7	Sas de Gand (rue du)	G4/G5	Parc de la Roseraie + Jeu d'Arc	E6 / N°33
Gauguin (rue Paul)	E4	Savoie (rue de)	C5	Parc urbain	C6 / N°31
Glycines (rue des)	D6	Scotto (rue Vincent)	C7	Piscine Georges Bonichot	C5 / N°12
Grange (rue Pierre)	G6/G7	Sellier (place Lucien)	C6/C7	Plateau multisports Mendès France	D2 / N°01
Gros Buisson (rue du)	D3	Serpente (rue)	F3/H4	Plateau multisports Édouard Pinchon	D6/ N°32
Gros Grelot (avenue du)	B3/C3	Source (rue de la)	C6	Pompes funèbres Ginard	E5 / N°17
Guynemer (rue)	C6	Strauss (rue Johann)	D6/D7	Résidence des Personnes Agées Pierre Baujoin	
		Sud (rue du)	F4/G5	+ Crèche Maria et Procolo Tonini	F5 / N°30
Halage (chemin du)	D8/G6	Thiant (place Robert)	D5	Restaurant scolaire	F5 / N°28
Hermann (rue Jane et Raymond)	B7	Thome (rue André)	E4/F3	Salle de spectacles Saint-Gobain	
Hugo (avenue Victor)	D4/D5	Toulouse-Lautrec (rue Henri)	E4	+ Médiathèque (Espace culturel)	F4 / N°09
		Tourlaville (place)	H2/I2	Salle Marcel Cerdan	F5 / N°24
Jaurès (rue Jean)	E5/G4	Trois Muïds (rue des)	D4	Salle Robert Amory	E6 / N°34
Jeu d'Arc (rue du)	E6	Verdun (rue de)	F4	Stade omnisports Jean Bouin	I4 / N°04
Joffre (rue du Maréchal)	H3/H4	Voguë (rue Arnaud de)	F3	Station d'épuration	D8 / N°39
Joliot-Curie (rue)	F5				
Juin (rue du Maréchal)	C3/D4	57 <sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie (rue du)	E2		
Kébémér (rue de)	D4/E4				
Kennedy (rue du Président)	F4				
Kœnig (rue du Général)	E5				

## Localisations de sites administratifs, culturels, sportifs, etc.





L'AGENCE DE COMPIÈGNE CONSTRUIT AVEC VOUS LES SOLUTIONS ADAPTÉES À VOS BESOINS ET À VOTRE BUDGET, PARTAGE SON SAVOIR-FAIRE ET VOUS FAIT PROFITER DE SON EXPÉRIENCE. NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE POUR VOUS CONSEILLER ET VOUS ÉPAULER.

Terrassement - Voirie et réseaux divers - Enrobés  
Aménagement d'espaces publics ou privés



**EUROVIA PICARDIE - AGENCE DE COMPIÈGNE**  
Boulevard Henri Barbusse - BP 10064  
60777 Thourotte cedex  
T/ 03 44 90 40 40 - email : thourotte@eurovia.com  
[www.eurovia.fr](http://www.eurovia.fr)





## Toujours améliorer



**Complexe Édouard Pinchon :**  
**La salle Georges Brassens** a bénéficié d'importants travaux avec son isolation thermique et phonique, ainsi que la pose d'un faux plafond.

C'est donc dans un cadre très agréable que s'est déroulée **la Cérémonie des Jardins et Balcons fleuris** du 18 octobre.



**La salle Simone Signoret** a également fait l'objet de travaux de rénovation.

**Avenue d'Austerlitz :** il a été procédé à la réorganisation du stationnement des véhicules et à la sécurisation de la circulation, à l'amélioration de l'éclairage public et à la pose de bancs.





## notre qualité de vie



**Rue d'Estienne d'Orves**, le 22 mars 2022 : au premier plan, on assiste à la **rénovation d'un trottoir**. Au second plan, à proximité de la toute nouvelle **résidence intergénérationnelle**, on voit **le parking** que la municipalité est en train d'aménager.



**Le parking**, une fois achevé.

Dans la cour du groupe scolaire du Martelois, la municipalité a installé **cette cabane**. On y stocke tout ce qui est utile à la bonne marche de l'école.



Tout récemment, nous avons planté **du gazon autour de l'église Notre-Dame de la Nativité**. Laissons à la nature le temps de faire son œuvre : bientôt, nous pourrons en faire de belles photos !

## Canal Seine-Nord Europe : où en sommes-nous ?

Les travaux ont débuté à Ribécourt, à Choisy-au-Bac, à Cambronne et à Montmacq pour la réalisation de la future écluse. Épaulé par Mme Catherine Arduin (Première Adjointe) et par M. Dany Desmarais (Conseiller Municipal), notre maire Patrice Carvalho a tenu une conférence de presse, le 6 février dernier, afin de faire le point du combat engagé pour faire valoir nos intérêts dans la réalisation de ce projet de voie fluviale à grand gabarit. Les contentieux demeurent nombreux avec la Société du Canal.

Tout d'abord, Patrice Carvalho a rappelé que, depuis toujours, il était favorable au Canal Seine-Nord Europe. Depuis des décennies, la France a privilégié le « tout routier » dans l'acheminement du fret. Cela conduit à l'engorgement du réseau routier, à des coûts faramineux pour son entretien. De plus, nous allons vers une catastrophe écologique. Il est donc plus que temps de développer des modes de transports alternatifs. De ce point de vue, la voie fluviale présente l'avantage de permettre l'acheminement massif de marchandises à moindre coût.

En outre, des pistes existent pour que, à court terme, le carburant des péniches puisse être l'hydrogène. Des recherches sont en cours tout près d'ici, à l'Université de Technologie de Compiègne, en lien avec des entreprises de l'Oise.

À Thourotte, des entreprises sont prêtes à privilégier la voie d'eau dans le transport de leur fret. C'est le cas de Saint-Gobain, de Granor et de Guerdin. Ce sera autant de camions en moins sur nos routes.

### Pour le Canal Seine-Nord Europe, dès lors qu'il sert le développement des territoires

Seine-Nord nous intéresse aussi, dès lors qu'il permet le développement de nos territoires sur le plan économique, environnemental, touristique et culturel. On ne se contentera pas de regarder passer les péniches.

C'est là que les difficultés commencent, en particulier avec la Société du Canal. Il nous a fallu plus de deux ans pour obtenir que le quai de débarquement - qui nous est dû en droit - soit localisé à proximité des entreprises intéressées... et non plus loin d'elles, comme le prévoyait le projet initial, qui aurait entraîné une rupture de charge pour les industriels qui s'en seraient détournés. Aujourd'hui, cela est acté mais encore faudra-t-il que nous mettions la main à la poche car la Société du Canal n'a budgété que 2 millions d'euros pour ce quai qui, redisons-le, nous est dû. Le comblement partiel du Canal latéral à l'Oise est désormais également acté, afin de permettre un accès direct des entreprises au nouveau canal. Il interviendra deux ans après la mise en service de Seine-Nord Europe.

### Les contentieux avec la Société du Canal Seine-Nord Europe

Il reste néanmoins de nombreux contentieux avec la Société du Canal. L'un d'entre eux concerne les rétablissements routiers, notamment entre Le Plessis-Brion et Thourotte. Nous en sommes toujours avec cette voie à 7 mètres de haut en fer à cheval, débouchant en plein centre de Le Plessis-Brion. Il existe pourtant un autre choix, tel que la CC2V l'a proposé dans une délibération votée à l'unanimité moins deux voix (Montmacq et Le Plessis-Brion). Il s'agit d'une route en ligne droite, débouchant entre Le Plessis-Brion et Montmacq.

Tous ceux à qui nous avons soumis ce tracé ont convenu qu'il relevait du bon sens, à commencer par le Président de la Région, Xavier Bertrand, venu en octobre 2020 à la CC2V. Au sein même de la Société du Canal, il se dit que notre proposition est parfaitement fondée. Pourtant, Jérôme Dezobry, président du Directoire, continue de nous opposer comme seul argument que notre tracé se situe dans le champ captant l'eau qui alimente Le Plessis-Brion. Ces situations existent partout sur le territoire national. De nombreux captages d'eau longent, par exemple, la RN31 entre Compiègne et Soissons.

Là où la mauvaise foi est flagrante, c'est quand la Société du Canal envisage de passer sur l'un des deux captages d'eau alimentant Thourotte. Si ce projet va à son terme, notre captage se retrouverait entre l'Oise et le nouveau Canal. Dans un courrier adressé au Président du SIVOM de Thourotte / Longueil-Annel, Suez (déléataire du service d'eau potable) met en garde sur les dangers de ce projet sur l'hydrogéologie, la qualité de l'eau, l'accessibilité et la sûreté du site. Nous proposons que soit envisagé un nouveau captage.

### L'écluse de Cambronne-Montmacq sur un passage à grand gibier

Autre contentieux : il touche aux enjeux environnementaux. À l'issue de l'enquête publique environnementale de 2020-2021, nous avons attaqué l'arrêté préfectoral qui a suivi au Tribunal administratif. Nous attendons le délibéré de notre recours.

“ À Thourotte,  
des entreprises sont  
prêtes à privilégier  
la voie d'eau  
dans le transport  
de leur fret. ”





Mais le début des travaux du futur Canal justifie ce recours. La construction de l'écluse de Cambonne-Montmacq se situe sur un passage à grand gibier. Actuellement, la Société du Canal a installé des grillages qui empêchent les animaux d'emprunter le chemin habituel de leur migration. Or, là où ils passent habituellement, ils peuvent franchir le canal latéral et gagner la berge aménagée à cet effet. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Une fois à l'eau, ils ne peuvent plus remonter sur les berges et se noient. Nous sommes donc face à un vrai problème, car cela veut dire qu'un passage à grand gibier n'a pas été pris en compte dans l'enquête publique environnementale. Or, il faut d'urgence mettre un terme à cette situation. Nous avons saisi la Préfète de l'Oise pour stopper les travaux et imposer la prise en compte de cette contrainte environnementale de protection de la faune.

Nous poursuivons notre travail pour que soient enfin retenues les propositions de bon sens que nous ne cessons de formuler pour des rétablissements routiers sûrs...et pour que le futur canal concoure au développement des territoires traversés.

## De multiples travaux programmés en 2023



De nombreux travaux sont prévus au cours de cette année 2023. Ils sont destinés à améliorer davantage les conditions de vie des Thourottois. Voici nos principaux chantiers, avec les coûts HT.

- **Route de Longueil-Annel** : suite et fin de la mise aux normes des trottoirs, permettant la circulation des personnes à mobilité réduite, et travaux sur le réseau d'eaux pluviales. Ces interventions sont prévues à compter de la mi-avril. Elles s'effectueront par tronçons. Ensuite, le Conseil Départemental procédera à la réfection de la chaussée.
- **Église Notre-Dame de la Nativité** : réfection de la couverture en ardoise. Coût : 130 000 € avec une subvention de 25% de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) au titre des monuments classés.
- **Mairie** : pose d'alarmes incendie.
- **Promenade de la 32** : dès la mi-mars, réparation du réseau d'eaux pluviales au croisement entre la Promenade de la 32 et la rue du Maréchal Juin.
- **Salle Simone Signoret, au sein du complexe Édouard Pinchon** : en avril, changement des portes et des fenêtres. Coût : 16 550 €
- **Salle Louis Aragon, au sein du complexe Édouard Pinchon** : dès la fin du mois d'avril, réfection de l'éclairage avec pose de LEDs. Coût : 17 700 €.
- **Salle Robert Amory** : dès la fin du mois d'avril, création de 25 places de parking, rénovation de l'éclairage, réfection de l'entrée, avec recul du portail d'accès. Coût : 80 000 €.
- **Avenue et rue Jean Moulin** : rénovation de l'éclairage (mâts et candélabres) prévue début mai. Coût : 75 000 €, avec 80% de subventions.
- **École de musique Jean Rochet** : en mai, changement des portes et des fenêtres. Coût : 30 800 €.
- **Salle Marcel Cerdan** : en mai, changement des portes et des fenêtres. Coût : 58 000 €
- **Salle du Courtil Muret** : en juillet, réfection de l'éclairage avec pose de LEDs. Coût : 41 040 €.
- **Salles périscolaires du Martelois** : en avril et en juillet, réfection des faux plafonds, rénovation du chauffage, peintures.
- **Groupes scolaires Onimus et Martelois** : installation d'alarmes contre les intrusions.
- **École maternelle Onimus** : réfection des peintures du dortoir.

## Réforme des retraites : le vrai du faux

Il y avait longtemps que notre pays n'avait pas connu une telle mobilisation populaire contre un projet de réforme gouvernementale. À l'évidence, la volonté de repousser l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans ne passe pas dans l'opinion. La population française manifeste son mécontentement, avec l'appui de toutes les organisations syndicales de salariés. Malgré le passage en force du pouvoir, ce mouvement social n'a pas dit son dernier mot ! En face, on trouve un gouvernement bien isolé, dont la communication est chaotique. Pour éclairer les Thourottois, nous faisons ici le point du vrai et du faux sur cette réforme.

### **Le projet de réforme est destiné à préserver le système des retraites par répartition : c'est faux.**

Lorsque le ministre Ambroise Croizat a créé, en 1946, la sécurité sociale et notre système de retraite, l'ambition était d'en faire une nouvelle étape de la vie. Avec le financement solidaire basé sur les cotisations, chacun payait selon ses moyens et recevait selon ses besoins.

Aujourd'hui, repousser l'âge légal de départ et augmenter le nombre de trimestres nécessaires pour toucher une retraite à taux plein, c'est mettre en cause le système lui-même. À terme, cela poussera les salariés à financer eux-mêmes, pour ceux qui le pourront, leur propre retraite, en recourant aux assurances et à la capitalisation. Les salariés les moins bien lotis (bas salaires, périodes de chômage, contrats précaires, maladies...) seront condamnés à des pensions dérisoires et à des départs plus tardifs. Cela revient à mettre en pièces le régime de nos retraites, fondé sur la solidarité.

### **Seul l'allongement de la durée du travail peut équilibrer financièrement notre système de retraite : c'est faux.**

Le système de retraite était excédentaire de 900 millions d'euros en 2021 et de 3,2 milliards d'euros en 2022. Selon le Conseil d'Orientation des Retraites (COR), le régime des retraites pourrait ensuite connaître un déficit avant de revenir à l'équilibre en 2032. Le déficit serait néanmoins contrôlable, ne représentant qu'entre 0,5% et 0,8% du PIB entre 2022 et 2032.

Sur le long terme (d'ici 2070), la part des dépenses de retraite dans le PIB serait comprise entre 14,7% (ce qui est le cas aujourd'hui) et 12,1%, toujours selon le COR. Le système de retraite n'est donc pas en danger financièrement. En revanche, ce qui le fragilise, ce sont les exonérations de cotisations

patronales, qui se sont accumulées au fil des réformes, notamment sur les bas salaires. Elles représentent un manque à gagner de 156 milliards d'euros.

### **L'espérance de vie augmente, il est donc normal de travailler plus longtemps : c'est faux.**

Si l'espérance de vie augmente, les Français passent moins de temps en retraite... en raison des réformes précédentes. Par exemple, la réforme Sarkozy a déjà réduit d'un an la durée moyenne de la retraite. Elle était de 26 ans pour la génération née en 1950, elle est aujourd'hui de 24,6 ans pour la génération de 1970 et passera à 23,1 ans avec la retraite à 64 ans.

De plus, l'espérance de vie varie en fonction du niveau de revenu. Les salariés dont les conditions de vie sont les plus modestes vivent, en moyenne, 13 années de moins que les plus aisés. Dans tous les cas, on a plus de chance de vieillir en bonne santé quand on est à la retraite plus tôt, que lorsqu'on est obligé de poursuivre le travail.

### **La réforme prévoit des dispositions pour les travaux pénibles et pour ceux qui ont commencé tôt à travailler. Elle prévoit une pension minimum de 1200 € : c'est faux.**

Sur ces points, le gouvernement a dit tout et son contraire, de telle sorte que plus personne n'y comprend rien. Ainsi, les salariés ayant commencé à travailler à 20 ans pourraient partir après 43 années de cotisations. En revanche, ceux qui ont débuté à 16 ans devront cotiser 44 ans. Cherchez l'erreur ! Quant aux 1200 € de pension minimum garantie pour ceux qui ont une carrière complète, ce n'est qu'un effet d'annonce. Elle concernera bien peu de retraités. Ceux qui ont une pension de 1100 € pourront y prétendre : cela leur fera une augmentation de 100 €. Ceux qui perçoivent moins n'en verront pas la couleur.



“ Le système de retraite n'est pas en danger financièrement. ”

*Compiègne, le 19 janvier 2023, parmi les manifestants, on reconnaît Patrice Carvalho et Catherine Arduin.*



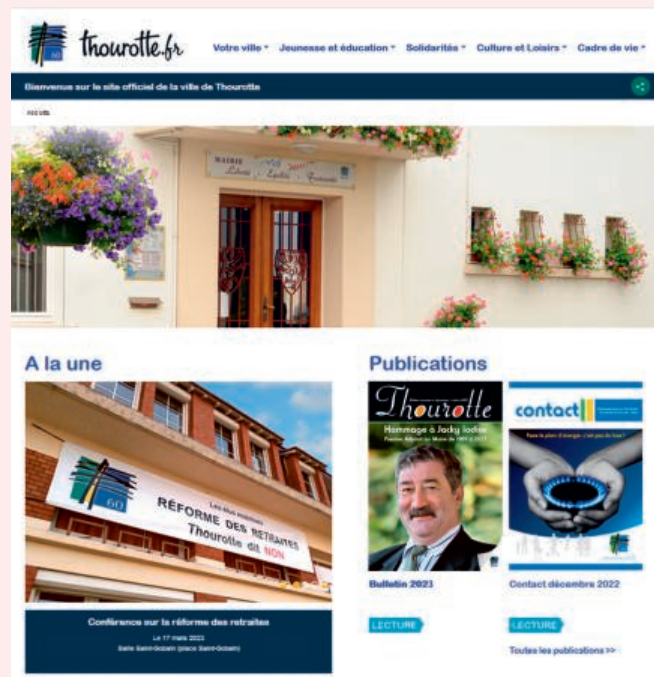


Tribune libre  
de l'opposition

Votre  
quotidien

Opposition

**Le groupe d'élus d'Opposition  
n'a pas souhaité publier  
une tribune dans ce numéro.**



## Le nouveau [www.thourotte.fr](http://www.thourotte.fr)

Le site Internet de la municipalité a fait peau neuve : le nouveau [www.thourotte.fr](http://www.thourotte.fr) est en ligne depuis le 17 octobre. Il est notamment mieux adapté à la consultation sur smartphone. Nous vous laissons le découvrir.

Son objectif est de vous faire mieux connaître et partager la réalité de notre commune, ses atouts, tout ce qu'elle offre en services, en activités sociales, culturelles, cultures, sportives ou associatives.

Bien sûr, ce site est appelé à évoluer, à s'enrichir encore. Bonne visite !

## N'oubliez pas Facebook et CityAll !

Rejoignez la communauté des 1200 abonnés de la page Facebook *Municipalité de Thourotte – officiel !* Elle complète les deux réseaux sociaux que compte la municipalité depuis des années : les pages Facebook *Espace Culturel de Thourotte* et *Espace Angèle Fontaine*.

Vous préférez connaître l'actualité thourottoise d'un seul coup d'œil ? Elle est synthétisée dans l'application gratuite CityAll, qui reprend les messages publiés sur les panneaux lumineux d'information. En cas d'urgence (inondation, coupure de gaz par exemple), CityAll vous envoie une notification. L'application est compatible à partir d'Android 5.0 et d'I.O.S. 12. Aucune donnée personnelle n'est demandée au moment de l'installation.

Ne cherchez plus ce qui se passe à Thourotte : c'est l'actualité qui vient à vous !

## Vos services municipaux

### Coordonnées de la mairie

Adresse de la mairie : 18 rue Jean Jaurès  
Ecrire à : Hôtel de ville, C.S. 60069, 60777 Thourotte cedex  
Tél. 03 44 90 61 00 • Fax : 03 44 76 51 23  
Courriel : [mairie@thourotte.fr](mailto:mairie@thourotte.fr) • Site Internet : [www.thourotte.fr](http://www.thourotte.fr)  
Page Facebook : *Municipalité de Thourotte - Officiel*  
La mairie est à votre service du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, et de 13h30 à 17h.  
Le mardi soir : ouverture prolongée jusqu'à 18h15.

### Direction Générale des Services Tél. 03 44 90 61 07

M<sup>me</sup> COLLERY Céline *Directrice Générale des Services*  
M<sup>me</sup> LEBOEUF Clarisse *Assistante de direction*  
M. DESMOULIN Jacques *Chargé de communication*  
M. FRUGIER Damien *Chargé de communication*  
M<sup>me</sup> BONGARD Aurore *Responsable informatique*

### Accueil-Standard

M<sup>mes</sup> FIEVET Anne et VEGELI Sabine *Hôtesse d'accueil*

### État civil - Elections - Etrangers - Cimetière

Tél. 03 44 90 61 32

M<sup>me</sup> GROSCAUX Corinne *Adjointe administrative*

### Intendance

M<sup>me</sup> DELAPLACE Viktoria *Responsable*

### Ressources humaines

M<sup>me</sup> LANGLOIS Cécile *Responsable du service*  
M<sup>me</sup> SZMIGIELSKI Cécilia *Gestionnaire en R.H.*

### Service financier

M. GAUDET Sylvain *Responsable de gestion financière et comptable*

### Services Techniques et Urbanisme Tél. 03 44 90 61 34

M<sup>me</sup> CORBEAU Noémie *Assistante de direction*  
M. GROSLONG Patrick *Responsable des ateliers municipaux*

### Cimetière

#### Horaires d'ouverture :

8h30-19h (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre)

8h30-18h (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars)

Pour les concessions, s'adresser en mairie : 03 44 90 61 32

### Service Développement culturel Tél. 03 44 90 61 35

M<sup>me</sup> KUREK Céline *Directrice du service*

M<sup>me</sup> CHLAGOU Barbara *Assistante de direction*

M. FOURNIER Laurent *Archiviste*

M<sup>me</sup> SAFFON Émilie *Chargée des relations avec le public*

M. TARLAY Nicolas *Programmeur - régisseur*

### Médiathèque

Place Saint-Gobain - Tél. 03 44 90 61 26

M<sup>me</sup> BOURCHY Virginie *Bibliothécaire*

M<sup>me</sup> LIÉNARD Sylvie *Agent de médiathèque*

• **Tarifs** : adulte habitant Thourotte : 8 € l'inscription à l'année / adulte non Thourottois : 16 €. Pour les autres adultes du foyer : inscription gratuite. L'inscription est de 32 € pour les groupes extérieurs. Sur présentation d'un justificatif, l'inscription est gratuite pour les mineurs, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du R.S.A et les collectivités de Thourotte.

• **Horaires** : Mardi 12h-19h • Mercredi 9h-12h puis 13h30-18h • Vendredi 13h30-18h • Samedi 9h-18h • Fermeture le lundi, le jeudi et le dimanche.

### École Municipale de Musique Jean Rochet

4 rue Michel Neuville - Tél. 03 44 76 40 28

M. BASSERIE Yves *Directeur*

M. ALBERT Franck, M<sup>me</sup> BAJARD Stéphanie, M. DESAINT Étienne,

M. RZEPLINSKI Stéphane, M. SERGEANT Benoît  
*Assistants d'enseignement artistique*



Le marché du jeudi matin, en centre ville.



## Service Développement social - Éducatif - Jeunesse

Tél. 03 44 90 63 46

M<sup>me</sup> MADELAINE Julie *Directrice du service*

M<sup>me</sup> DEMARQUE Marie-Noëlle *Assistante de direction*

M<sup>me</sup> HMIMID Najate *Assistante service scolaire et périscolaire*

Tél. 03 44 90 61 39

## Crèche Maria et Procolo Tonini (structure multi-accueil petite enfance : accueil régulier et occasionnel)

Rue des Basses Vignes - Tél. 03 44 76 16 60

M<sup>me</sup> RICHEZ Élodie *Directrice*

M<sup>me</sup> ALEXANDRE Élise *Directrice adjointe*

- **Ouverture** du lundi au jeudi de 7h30 à 18h50, le vendredi de 7h30 à 18h20.

## Espace Angèle Fontaine (activités familiales et sociales)

Rue du Général Kœnig - Tél. 03 44 90 68 90

M<sup>me</sup> MAZURE Chloé *Responsable de la structure et conseillère en économie familiale et sociale*

M<sup>me</sup> SIEUX Coraline *Hôtesse d'accueil*

M<sup>me</sup> VROMANT Valérie *Conseillère en Insertion Professionnelle*

M<sup>me</sup> BOSMAN Julianne *Animatrice*

M<sup>me</sup> DEPIERRE Oriane *Animatrice*

- **Horaires** : Du mardi au vendredi 8h30-12h30 puis 13h30-17h30 • Samedi 9h-13h • Fermeture le lundi et le dimanche.

**Désormais, le samedi, l'Éspace Angèle Fontaine et sa ludothèque ouvrent de 9h à 13h.**



## Accueil périscolaire

M<sup>me</sup> BOSMAN Julianne *Directrice de l'accueil périscolaire et de la restauration scolaire des écoles du Martelois*

M<sup>me</sup> LEPAGE Dorothee *Directrice de l'accueil périscolaire et de la restauration scolaire des écoles Onimus*

- **École maternelle Onimus** : Tél. 06 32 01 24 43
- **École élémentaire Onimus** : Tél. 03 44 96 12 17
- **Groupe scolaire du Martelois** : Tél. 06 30 02 10 07

## Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

En mairie - Tél. 03 44 90 61 06

M<sup>me</sup> BRAMARD Mélanie *Conseillère sociale*

## Résidence pour les personnes âgées Pierre Baujoin

2 rue des Basses Vignes - Tél. 03 44 76 41 85

M<sup>mes</sup> ROSSIGNOL Delphine et MOUSLI Sonia *Gardiennes*



*Séance d'aquagym : le toit amovible de la piscine a été ouvert pour profiter du beau temps.*

## Service des Sports et de la Vie associative

Tél. 03 44 90 61 31

M<sup>me</sup> COLLERY Céline *Directrice du service*

M<sup>me</sup> DECAMME Christel *Assistante de direction*

M. JEHMA Jamel *Chargé des équipements*

## Piscine Georges Bonichot

Avenue Jean Moulin - Tél. 03 44 76 10 15

M. SEGUIN Arnaud *Responsable de l'établissement*

- **Ouverture au public en période scolaire** : Fermeture le lundi • Mardi 17h-19h • Mercredi 15h-18h • Fermeture le jeudi • Vendredi 12h-13h30 puis 17h-20h • Samedi 14h30-16h30 puis 17h-19h • Dimanche 9h-12h30
- **Ouverture au public pendant les vacances scolaires** : Fermeture le lundi • Du mardi au jeudi 14h30-16h30 puis 17h-19h • Vendredi 12h-13h30, 14h30-16h30 puis 17h-20h • Samedi 14h30-16h30 puis 17h-19h • Dimanche 9h-12h30
- **Fermeture de la caisse** : 45 minutes avant la fermeture de l'établissement.

## Complexe polyvalent Édouard Pinchon

26 bis avenue d'Austerlitz - Tél. 03 44 76 54 80

## Enseignement

Pour les inscriptions aux écoles maternelles et élémentaires, aux activités périscolaires et à la cantine, merci de vous adresser, en mairie, au service scolaire : Mme Najate HMIMID, 03 44 90 61 39.

**Groupe scolaire du Martelois** Rue Guynemer  
Ecole Maternelle : 03 44 76 29 76 - Ecole élémentaire : 03 44 76 28 46

**Groupe scolaire Joseph Onimus** Rue Jean Jaurès  
Ecole Maternelle : 03 44 76 03 57 - Ecole élémentaire : 03 44 76 02 27

**Collège Clotaire Baujoin** 2 rue Charlemagne  
Tél. 03 44 76 02 66 ou 03 44 76 00 31



*Le collège Clotaire Baujoin.*

## Culte

**Église Notre-Dame de la Nativité**  
Chemin du Halage.

**Maison paroissiale**  
9 rue de Voguë - Tél. 03 44 76 39 81

## Vos services

### Déchetterie

3 rue des Amours - Tél. 03 44 76 62 75. Obligatoire, la carte d'accès s'obtient sur demande auprès du service Environnement de la C.C.2.V. 03 44 96 31 00 / [www.cc2v.fr](http://www.cc2v.fr)  
Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h puis de 14h30 à 18h, le dimanche de 9h à 12h. Fermeture les jours fériés et le dimanche précédant Pâques.

### La Poste

- Centre de distribution : rue Amour Baillon. - Tél. 03 44 96 33 10
- Bureau du 57 place de la République : Tél. 03 44 90 62 90

Ouvert le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 17h. Levée à 15h45.  
Ouvert le mercredi et le samedi de 9h à 12h.

### S.I.V.O.M. (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) Thourotte / Longueil-Annel

Le siège de votre service d'eau potable et d'assainissement des eaux usées est en mairie de Thourotte : 03 44 90 61 07

### S.N.C.F. (Société Nationale des Chemins de Fer)

Tél : 36 35 (au prix d'un appel local) - [www.sncf.com](http://www.sncf.com)

## Vos démarches

### Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.)

- Pour une aide dans vos démarches : rendez-vous à l'Espace Angèle Fontaine. Tél : 03 44 90 68 90
- Les allocations des Thourottois sont régies par la C.A.F. de Beauvais : 2, rue Jules Ferry, C.S. 90729, 60012 BEAUVAIS cedex
- Votre antenne de proximité : 3 rue de l'Anthemis, 60200 COMPIÈGNE
- Tél : 32 30 (au prix d'un appel local)
- [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

### C.C.2.V. (Communauté de Communes des Deux Vallées)

9, rue du Maréchal Juin - 60150 THOUROTTE  
Tél. 03 44 96 31 00 - [www.cc2v.fr](http://www.cc2v.fr)

### E.H.P.A.D. (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) "Le Jardin des Deux Vallées"

101 rue de la République - 60150 THOUROTTE  
Tél. 03 44 23 23 40

### Maison Départementale de la Solidarité

22 rue Jean Jaurès - 60150 THOUROTTE  
Tél. 03 44 10 75 85  
Ouverture du lundi au jeudi de 8h30 à 12h puis de 13h30 à 17h30.  
Le vendredi, ouverture de 8h30 à 12h puis de 13h30 à 17h.

### Pôle Emploi

- Commencer toute démarche en appelant le 39 49 (service gratuit + prix d'un appel)
- [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

## En cas d'urgence

### 15 : S.A.M.U.

### 17 : Gendarmerie Nationale

517 avenue Léo Delibes - 60750 CHOISY-AU-BAC  
Tél. 03 44 85 42 17

### 18 ou 112 : Pompiers - Centre de secours Claude Baujoin

Boulevard Henri Barbusse - 60150 THOUROTTE  
Tél. 03 44 90 61 10

### Police Municipale de Thourotte

Hôtel de ville, 18 rue Jean Jaurès - Tél. 06 80 70 60 33

### Europe Ambulances Services

2 rue Pasteur - Tél. 03 44 76 49 26

### Centre hospitalier de Noyon

Avenue Alsace Lorraine - 60400 NOYON  
Tél. 03 44 23 60 00

### Centre hospitalier de Compiègne

8 avenue Henri Adnot, Z.A.C. "Mercières 3" - 60200 COMPIÈGNE  
Tél. 03 44 23 60 00

### Polyclinique Saint-Côme

7 rue Jean-Jacques Bernard - 60200 COMPIÈGNE  
Tél. 03 44 92 43 43  
Service d'urgence 24H/24 : 03 44 92 43 43



## Santé

### C.P.A.M. (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Pour une aide dans vos démarches : rendez-vous à l'Espace Angèle Fontaine. Tél. 03 44 90 68 90

- Les Thourottois sont rattachés à la C.P.A.M. de Beauvais : 1 rue de Savoie, C.S. 30326, 60013 BEAUVAIS cedex
- La C.P.A.M. de Beauvais a une antenne à Compiègne : rue du Général Koenig, C.S. 30027, 60321 COMPIÈGNE cedex
- Les agences de la C.P.A.M. vous accueillent uniquement sur rendez-vous, de préférence depuis votre compte *ameli*, ou par téléphone.
- Tél. : 36 46 (au prix d'un appel local) • [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

### Dentistes

- M<sup>mes</sup> SAS et M. BOTAN : 1 rue des Aubépines  
Tél. 03 44 76 28 08
- M<sup>me</sup> LALLEMAND : 22 boulevard Henri Barbusse - Tél. 03 44 86 94 33
- M. MOGNOLLE : 50 rue de la République - Tél. 03 44 76 02 64
- Centre de santé dentaire de la M.I.C. - Réseau de Santé Solidaire : 1 rue de Voguë - Tél. 03 44 76 74 04

### Écouter Voir

- 6 place de la République - Tél. 03 44 76 02 17
- Galerie commerciale de Super U - Tél. 03 44 96 05 80

### Infirmières

- M<sup>mes</sup> BUFFET-LEVEQUE et MANABRE : 12 rue Jean Jaurès  
Tél. 03 44 76 02 36
- M<sup>mes</sup> GENTILINI, MILLIEN, SEGUIN : 4 bis rue d'Estienne d'Orves -  
Tél. 03 44 76 02 20
- M<sup>mes</sup> GAILLARD, HERREBOUDT, LEQUEUX, MARTINOT : 3 place  
Raymond Poincaré - Tél. 03 44 36 18 79

### Kinésithérapeute

- M. LEMARCHAND : 4 bis rue d'Estienne d'Orves - Tél. 03 44 76 13 47

### Laboratoire d'analyses BELLANGER

11 rue de la République - Tél. 03 44 96 30 50

### Médecins

- Docteur LARDEUR : 87 rue de la République - Tél. 03 44 76 26 20
- Docteur PERCOT : 2 place de la République - Tél. 03 44 76 00 51
- Docteurs MEYRAT et REDIS-DRUENNE : Centre de santé de la M.I.C. -  
Réseau de Santé Solidaire - 1 rue de Voguë - Tél. 03 44 76 74 04

### Mutuelle Familiale

1 rue de Voguë - Tél. 03 44 76 61 32

### Orthophoniste

- M<sup>me</sup> BONNE Nadège : 1 rue Arnaud de Voguë - Tél. 06 16 82 68 85

### Pédicures-podologues

- M<sup>me</sup> DENOYELLE : 1 place Raymond Poincaré - Tél. 03 44 20 99 54
- M<sup>me</sup> TINGAUD-MEIRIEUX : 57 place de la République Tél : 06 64 87 27 83

### Pharmacies

- M. HAMIK : 2 rue d'Estienne d'Orves - Tél. 03 44 76 51 51
- Pharmacie de la place : 5 place de la République - Tél. 03 44 76 02 26
- Pharmacie mutualiste : 1 rue de Voguë - Tél : 03 44 76 00 35

### Psychologues

- M<sup>me</sup> GENIELLE-BRUNET : Centre de santé de la M.I.C. - Réseau de  
Santé Solidaire - 1 rue de Voguë - Tél. 07 69 98 57 77
- M<sup>me</sup> LOUBRY : 9 rue Gauguin - Tél. 07 68 29 76 28

### Sophrologue

- M<sup>me</sup> MABESOONE : 4 bis rue d'Estienne d'Orves - Tél. 06 61 54 81 99

### Vétérinaires

- Dr MENDONCA et associés : 10 rue Amour Baillon - Tél. 09 60 37 12 84

## CHAUFFAGE - PLOMBERIE SANITAIRE

---

### S.A.R.L. CARDON Patrick



384, rue du Marais de l'Epine  
B.P 10047  
60150 MELICOCQ

**Tél. : 03 44 76 08 20**

E-mail : [cardonpatrick@free.fr](mailto:cardonpatrick@free.fr)  
Site : [www.entreprise-cardon.fr](http://www.entreprise-cardon.fr)

Siret 492 362 801 00010 - APE 4322B



**OUVERT 7 JOURS SUR 7  
DE 11H À 14H PUIS DE 18H À 22H30  
LE WEEK-END : JUSQU'À 23H  
FERMÉ LE VENDREDI MIDI**

**03 39 40 10 10**

**2 NOUVEAUX RESTAURANTS EN UN  
3 RUE HONORÉ D'ESTIENNE D'ORVES  
60150 THOUROTTE**



**SUSHI OKE**

**SUSHI & POKE & BOWL**

**OUVERT DU MARDI AU DIMANCHE  
DE 11H À 14H PUIS DE 18H À 22H30  
LE WEEK-END : JUSQU'À 23H  
FERMÉ LE VENDREDI MIDI**

**03 44 20 15 71**

## Vos vœux pour ... juillet 2023 !

### Au revoir Thourotte Plage

Chaque mois de juillet, Thourotte Plage prend ses quartiers, hier place de la mairie, plus récemment sur la pelouse du complexe Édouard Pinchon pour le bonheur des jeunes et de leurs parents. Mais il faut savoir se renouveler, au risque de lasser. L'été, il ne faut pas que la routine s'installe. C'est pourquoi la municipalité réfléchit à l'organisation de nouvelles activités durant la période estivale.

### À chaque quartier son animation

Avec le concours des services municipaux, nous proposerons, du lundi au vendredi, une animation par jour en variant les quartiers les lieux de pratique. Nous préparerons donc des jeux, des tournois sportifs, des ateliers, des rencontres...

### Les week-ends de juillet : à vous de nous suggérer des spectacles !

Nous organiserons des représentations gratuites, pour tous publics, essentiellement en extérieur. Nous pourrions solliciter des prestataires extérieurs : comédiens, chanteurs, danseurs, acrobates, cascadeurs, etc.

### Qu'est-ce qui vous ferait plaisir ?

Envoyez-nous sur vos suggestions !

Vous pouvez déposer une lettre en mairie, ou écrire à [dsva@thourotte.fr](mailto:dsva@thourotte.fr)

## Préparez votre été ! L'Espace Angèle Fontaine vous accompagne dans l'organisation de vos vacances.

- Recherche de financements : êtes-vous éligible aux aides de VACAF, de Vacances Ouvertes ou encore du CCAS ?
- Préparation du départ : où trouver la bonne destination, comment réserver, quel moyen de transport ?
- Élaboration du budget : arrhes, acompte, épargne, dépenses...
- Organisation : les essentiels à emmener, les numéros d'urgence...

Dès maintenant, n'hésitez pas à contacter la conseillère en économie sociale et familiale, qui vous aidera à préparer votre dossier... et vos vacances !

**Espace Angèle Fontaine**

Rue du Général Kœnig

03 44 90 68 90

Courriel : [espaceangelefontaine@thourotte.fr](mailto:espaceangelefontaine@thourotte.fr)

Facebook : [Espace Angèle Fontaine](#)





## Prochaines cérémonies patriotiques

Les commémorations sont désormais organisées au nouveau monument aux morts, proche du groupe scolaire Joseph Onimus, rue Jean Jaurès. Donnés à titre indicatif, ces horaires sont susceptibles d'être modifiés. Nous vous invitons à les vérifier à l'approche de l'événement, par exemple en consultant la section *Agenda* du site [www.thourotte.fr](http://www.thourotte.fr)



La cérémonie du 11 novembre 2022.

- **Journée nationale de la déportation**  
Dimanche 30 avril 2023, à 11h
- **78<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de la Seconde Guerre Mondiale**  
Lundi 8 mai 2023, à 11h
- **83<sup>ème</sup> anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle**  
Dimanche 18 juin 2023, à 11h
- **Fête Nationale**  
Jeudi 13 juillet 2023, à 21h
- **79<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Thourotte**  
Vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2023, à 19h
- **105<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale**  
Samedi 11 novembre 2023, à 11h
- **Commémoration de la Guerre d'Algérie**  
Mardi 19 mars 2024, à 19h

## Location de salles au complexe Édouard Pinchon

Grandes réunions, banquets, mariages se préparent dès maintenant ! Au complexe Édouard Pinchon (avenue d'Austerlitz), vous louez des salles aux tailles et aux fonctionnalités différentes (avec ou sans cuisine, etc.). Vous pouvez vous renseigner sur le site [www.thourotte.fr](http://www.thourotte.fr) ou auprès du service des sports et de la vie associative - 03 44 90 61 31 - [dsva@thourotte.fr](mailto:dsva@thourotte.fr)

### Salle Louis Aragon

Dotée de ses 600 m<sup>2</sup>, d'une scène et d'une cuisine professionnelle, elle peut accueillir 500 personnes pour des repas de mariages, bals, congrès, expositions.

#### • Repas, bal

Pour les résidents thourottois ..... 650 €  
Pour les non résidents ..... 1300 €

#### • Vin d'honneur

Pour les résidents thourottois ..... 250 €  
Pour les non résidents ..... 500 €

#### • Congrès, réunion

Pour les résidents thourottois ..... sur demande  
Pour les non résidents ..... 850 €

#### • En option : location de la loge

.....100 € + une caution de 50 €

#### • Caution

.....700 € pour la location en général + 500 € pour le ménage

### Salle Georges Brassens

Adaptée pour recevoir 200 personnes. Dotée d'une cuisine conçue pour réchauffer les plats, elle est idéale pour des vins d'honneur ou des repas.

#### • Repas, bal

Pour les résidents thourottois ..... 350 €  
Pour les non résidents ..... 700 €

#### • Vin d'honneur

Pour les résidents thourottois ..... 150 €  
Pour les non résidents ..... 300 €

#### • Réunion

Pour les résidents thourottois ..... 100 €  
Pour les non résidents ..... 200 €

#### • Caution

.....300 € pour la location en général + 300 € pour le ménage

### Salle Simone Signoret

Conçue pour des petites réunions familiales d'une trentaine de personnes, sa cuisine attenante est adaptée pour réchauffer les plats.

#### • Repas avec cuisine

Pour les résidents thourottois ..... 150 €  
Pour les non résidents ..... 300 €

#### • Vin d'honneur

Pour les résidents thourottois ..... 90 €  
Pour les non résidents ..... 180 €

#### • Caution

.....100 € pour la location en général + 100 € pour le ménage

### Salles Gérard Philipe et Boris Vian

#### • Réunion d'une journée (8h-22h)

Pour les résidents thourottois ..... 50 € + une caution de 100 €  
Pour les non résidents ..... 100 € + une caution de 100 €

#### • Réunion d'une demi-journée (8h-12h ou 13h30-17h30) uniquement pour des organismes comme des associations, des syndicats, des entreprises, ou encore des centres de formation.

Pour les organismes thourottois ..... 30 €  
Pour les organismes non thourottois ..... 60 €

*Ces tarifs sont valables pour une location de 24h. Ils sont réduits de 50% à partir du deuxième jour.*



Depuis le site Internet [www.thourotte.fr](http://www.thourotte.fr), il est possible d'effectuer la visite virtuelle du complexe Édouard Pinchon pour découvrir ses salles et leurs caractéristiques.

Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	
Acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	à demander au service État Civil	Indiquer la date de naissance, le nom et le prénom et enveloppe timbrée avec adresse	Gratuit
Acte de mariage	Mairie du lieu de mariage		Date du mariage, nom et prénom et enveloppe timbrée avec adresse	Gratuit
Bulletin de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile		Date du décès, nom et prénom et enveloppe timbrée avec adresse	Gratuit
Carte d'électeur	Mairie du domicile <i>(Inscription sur les listes électorales toute l'année)</i>	Avoir 18 ans. Carte d'identité et Justificatif de domicile.	Gratuit	
Casier judiciaire	Par courrier : Casier judiciaire national 107 rue Landreau - 44079 Nantes ou par Internet : <a href="http://vosdroits.service-public.fr/F1420.xhtml">vosdroits.service-public.fr/F1420.xhtml</a>	Indiquer son état civil + enveloppe timbrée	Gratuit	
Certificat de nationalité	Tribunal d'Instance : 26 allée des Soupirs, 60300 Senlis 03 44 53 91 00	Pièces prouvant la nationalité française	Gratuit	
Livret de famille ou duplicata	Mairie du mariage ou du domicile	Dossier à remplir en mairie	Gratuit	
Permis de construire, déclaration de travaux	Mairie et lieu de construction	Un dossier complet	Gratuit	
Légalisation de signature	En mairie	Signature à faire à la mairie devant l'officier d'État civil, avec une pièce d'identité	Gratuit	

## P.A.C.S. : enregistrement en mairie

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, les Pactes Civils de Solidarité sont à enregistrer en mairie et non plus au tribunal.

Les deux partenaires doivent donc se présenter auprès de l'officier d'État civil munis des pièces suivantes :

- la copie intégrale de l'acte de naissance (datant de moins de 3 mois) de chaque partenaire
- la pièce d'identité de chaque partenaire
- une attestation de résidence commune signée des deux partenaires
- la convention de P.A.C.S. et la déclaration de P.A.C.S. (modèles disponibles sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))
- si l'un ou l'autre des partenaires est divorcé ou veuf, la photocopie du livret de famille mentionnant le divorce ou le décès ou la copie intégrale de l'acte de mariage en cas de divorce ou l'acte de décès.
- si l'un des partenaires est sous curatelle, la copie du jugement de mise sous curatelle. La convention de P.A.C.S. devra être co-signée par le curateur.
- si l'un des partenaires est de nationalité étrangère :
  - la copie intégrale de l'acte de naissance du pays d'origine datant de moins de 6 mois avec le visa du Ministère des affaires étrangères ou du Consulat de France dans le pays d'origine ou du Consulat du pays d'origine en France
  - la traduction de cet acte de naissance en langue française
  - un certificat de coutume délivré par les autorités diplomatiques de l'État dont le partenaire a la nationalité



- un certificat de célibat à demander au Consulat ou l'Ambassade sur place en France
- un certificat de non P.A.C.S.
- si le partenaire réside en France depuis plus d'un an, un certificat d'inscription ou de non inscription au répertoire civil ou copie des extraits le concernant conservés au répertoire à demander au Ministère des affaires étrangères.

**Vous trouverez les informations complètes sur Internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144>**

**Vous pouvez vous renseigner auprès de l'officier d'État civil, en mairie de Thourotte : 03 44 90 61 32**

**[corinne.groscaux@thourotte.fr](mailto:corinne.groscaux@thourotte.fr)**

## À 16 ans : recensement obligatoire

**Vous êtes de nationalité française, et vous allez avoir 16 ans ?** Que vous soyez une fille ou un garçon, vous devez impérativement vous faire recenser ! N'oubliez pas cette démarche capitale ! Si vous l'oubliez, vous ne serez plus autorisé(e) à passer les examens et concours d'État : conduite accompagnée, permis de conduire, C.A.P., B.E.P., baccalauréat, etc.

Pour obtenir votre attestation de recensement, vous devez vous rendre en mairie, avec une pièce d'identité et votre livret de famille, au cours du mois anniversaire des 16 ans ou dans les trois mois qui suivent. Si vous ne pouvez pas vous rendre en mairie dans les délais requis, votre représentant légal (père, mère, tuteur...) est autorisé à accomplir les démarches à votre place.



## La carte d'identité et le passeport ne sont pas disponibles à Thourotte Adressez-vous aux mairies de Compiègne, Margny-lès-Compiègne, Noyon ou Ribécourt-Dreslincourt.

À l'instar des passeports, la carte d'identité (C.N.I.) n'est plus délivrée en mairie de Thourotte. Pour obtenir ces deux pièces, il faut vous rendre dans une mairie dotée d'un dispositif de recueil d'empreintes digitales, par exemple à Compiègne, Margny-lès-Compiègne, Noyon ou Ribécourt-Dreslincourt.

Il est possible d'effectuer une pré-demande sur Internet, non obligatoire mais conseillée pour accélérer les démarches.

**Pour connaître les règles en vigueur et pour remplir sa pré-demande :**  
[www.oise.gouv.fr/demarches-administratives](http://www.oise.gouv.fr/demarches-administratives)

### Pièces à fournir pour obtenir un passeport

Vous devez apporter une photo d'identité prise par un professionnel de la photographie ou dans une cabine de photomaton. Les pièces à fournir sont : votre ancien passeport, une pièce d'identité, un justificatif de domicile (facture...) de moins de 3 mois, un timbre fiscal électronique (de 17 € pour les moins de 15 ans, de 42 € pour les 15-17 ans, de 86 € pour les personnes de 18 ans et plus).

### La nouvelle carte d'identité électronique

Les démarches d'obtention restent inchangées, la gratuité est maintenue, mais la durée de validité redescend de 15 à 10 ans. Premier changement notable : l'objet a désormais la taille d'une carte bancaire. La principale innovation se trouve au dos de la carte : c'est une puce électronique, qui sécurise vos informations personnelles. Il est désormais possible d'indiquer deux adresses : c'est notamment utile aux enfants en garde alternée.

### Pièces à fournir pour obtenir une carte nationale d'identité

Pour un mineur, il faut apporter la copie intégrale de l'acte de naissance ainsi qu'une copie d'une pièce d'identité des deux parents. À tous, il est demandé de fournir une photo d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois (original + copie) et une copie de l'ancienne carte. Les démarches sont gratuites.

En cas de perte ou de vol de la carte, un timbre fiscal électronique à 25 € est demandé.



### Comment obtenir

## l'autorisation de sortie des mineurs non accompagnés d'un parent

Tout mineur voyageant à l'étranger sans un adulte titulaire de l'autorité parentale doit présenter les documents suivants :

- une pièce d'identité valide (carte nationale d'identité ou passeport)
- une autorisation de sortie du territoire, signée par un titulaire de l'autorité parentale

- la photocopie du titre d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation de sortie

L'autorisation de sortie du territoire doit être renseignée sur un imprimé C.E.R.F.A. (n°15646\*01) accessible sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
Aucune démarche ne sera à effectuer auprès de la mairie.

## La version parlée de votre bulletin municipal et d'un bon livre !

Depuis 2016, la municipalité de Thourotte propose des versions audio de ses bulletins municipaux. Quelques jours après la parution de ce numéro, vous pourrez gratuitement retirer votre C.D. à l'accueil de la mairie. Vous pourrez également écouter ce bulletin sur votre smartphone, en utilisant le Q.R. code de gauche.

Ce travail est effectué par Trans-Doc, une association spécialisée dans l'enregistrement vocal de livres et de revues. Or, les donateurs de voix ont décidé de vous offrir un cadeau : un livre audio ! Lequel ? Vous aurez la surprise en utilisant le Q.R. code. Tous les trimestres, il vous mènera vers un nouveau livre gratuit. Lors de votre première utilisation, vous devez créer votre compte : il n'y a absolument rien à payer ! Il y a juste le plaisir des oreilles !

Le bulletin  
annuel  
Thourotte



Le  
livre  
offert



**Trans-Doc**  
**M. Hubert Ossart, président**  
17 rue de la prairie, 60280 Margny-lès-Compiègne  
Tél : 06 78 43 46 08  
Site Internet : [www.trans-doc.org](http://www.trans-doc.org)

## 63 ans en 2023 ? Joignez-vous aux Seniors !

Vous habitez Thourotte et vous avez au moins 63 ans ?  
Vous pouvez vous joindre à nos sorties et spectacles ou profiter des bons d'achat de Noël et de Pâques !

Faites-vous connaître auprès de la mairie :  
**Mme Marie-Noëlle Demarque • Service Développement Social**  
03 44 60 63 46 • [marie-noelle.demarque@thourotte.fr](mailto:marie-noelle.demarque@thourotte.fr)

## Concours 2023 des maisons et balcons fleuris : inscrivez-vous !

La ville de Thourotte organise, chaque année, un concours destiné à récompenser les initiatives de ses habitants en faveur du fleurissement de leurs jardins, balcons et fenêtres. Ils contribuent ainsi à l'amélioration de notre cadre de vie, à la valorisation de la commune et à la sensibilisation des plus jeunes au respect de notre environnement commun. Depuis deux ans, nous avons fait évoluer le fonctionnement du concours : finies, les visites-surprises ! Désormais, c'est à vous de vous inscrire. Il y a une récompense pour chaque participant !

Où trouver le formulaire ? En bas de cette page ! Si vous ne voulez pas découper votre beau magazine, vous pouvez recopier le bulletin d'inscription ou le télécharger sur [www.thourotte.fr/parcs-et-jardins/villes-fleuries](http://www.thourotte.fr/parcs-et-jardins/villes-fleuries)

Une fois le formulaire complété, vous pouvez l'envoyer par e-mail à l'adresse [urbanisme@thourotte.fr](mailto:urbanisme@thourotte.fr) ou le déposer à l'accueil de la mairie, de la médiathèque ou de l'Espace Angèle Fontaine. Attention, il y a une date limite d'inscription : le 25 mai 2023.

Les élus et les membres du jury ne peuvent pas participer au concours, même s'ils ont un beau jardin !



### Bulletin d'inscription au Concours des Jardins et Balcons fleuris

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

.....

N° DE TÉLÉPHONE : .....

#### Votre catégorie :

- A  Maison avec jardin visible de la rue  
B  Balcon ou fenêtre dans un immeuble visible  
du domaine public

À Thourotte, le : .....

Signature :





**LA** Mutuelle Familiale  
ma complémentaire de vie®



**UNE COMPLÉMENTAIRE DE VIE  
C'EST MIEUX!**  
Un soutien humain en cas de besoin

Une gamme santé  
évolutive intégrant  
prévention et bien-être

**SANTÉ - PRÉVOYANCE - PRÉVENTION**

**mutuelle-familiale.fr**



**THOUROTTE - 1 rue de Vogüé**

NUMÉRO NON SURTAXÉ DEPUIS UN FIXE OU UN MOBILE  
**09 71 10 15 15**



les nouveaux  
commerçants

# SUPER Thowrotte



## LES HORAIRES

DU LUNDI AU JEUDI de 8h30 à 19h30  
VENDREDI ET SAMEDI de 8h30 à 20h  
LE DIMANCHE de 9h00 à 12h30

## TEMPS CALME

éclairage adapté,  
arrêt de la musique  
LE MARDI de 13h30 à 15h30

## LES SERVICES



Station U



Gaz



Recyclage



Photocopies



Développement  
photos



Photos  
d'identité



Distributeur  
de billets



Station de lavage  
véhicule



U Location



U drive



U Scanning



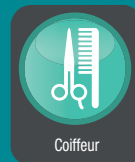
Billetterie



U Culture



Presse



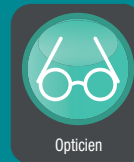
Coiffeur



Fleuriste



Pressing



Opticien

## LA GALERIE

À BIENTÔT  
DANS VOTRE

SUPER 

Tél. : 03 44 30 44 80